

# cyberpresse.ca LA PRESSE



**SPORTS**  
VLAD NOMMÉ LE JOUEUR  
PAR EXCELLENCE  
DANS L'AMÉRICAINNE PAGE 3

**GUY  
CLOUTIER**  
DÉBUT DE  
L'ENQUÊTE  
PRÉLIMINAIRE  
PAGE A14



**SURPLUS BUDGÉTAIRE PRIORITÉ AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE PAGE A6**

## HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

# 567 PATIENTS RAPPELÉS

Certains d'entre eux pourraient être contaminés par des hépatites ou par le VIH

CLAUDE VAILLANCOURT  
et STÉPHANIE MARTIN  
LE SOLEIL

Le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) demande à 567 patients qui ont subi une chi-

urgie de l'oreille à l'Hôtel-Dieu de Québec, entre 1984 et 2002, de passer des tests sanguins pour vérifier s'ils ont pu être contaminés par des hépatites B et C, par la syphilis, par le VIH ou par le virus HTLV 1 et 2.

Ce rappel survient un an et demi après que les hôpitaux ont été sollicités par Santé Canada et par l'hôpital Providence Health Care pour cesser non seulement l'utilisation des tissus humains en provenance de leur fournisseur de la

Colombie-Britannique, mais aussi pour informer leurs patients des risques que ceux-ci pouvaient encourir à la suite de leur opération.

➤ Voir PATIENTS en page A8

## Irak Dérapages incontrôlés des deux côtés du front



Des marines de la première division prenaient la pose, hier à Fallouja, pour ce qu'ils appellent la photo de famille. Alors qu'un des leurs a abattu froidement dimanche un homme qui feignait d'être mort, la responsable de Care en Irak, Margaret Hassan, aurait été exécutée par ses ravisseurs. Les détails en pages A2 et A3.

## Lait, yaourt et fromage plus chers en 2005

La crise de la vache folle à l'origine de la hausse des prix des produits laitiers

ARIANE KROL

À cause de la crise de la vache folle, les produits laitiers coûteront plus cher en 2005. La Commission canadienne du lait, qui révisera bientôt les prix payés aux producteurs, tiendra en effet compte de cette crise dans ses calculs. L'Association canadienne des restaurateurs, quant à elle, invite le public à protester.

À la fin de chaque année, la Commission canadienne du lait (CCL), agence fédérale, réviser ses prix de soutien. Ces prix servent de lignes directrices pour déterminer les prix versés aux producteurs laitiers. Cette hausse annuelle, qui se répercute sur le prix du lait, du fromage, du yaourt et des autres produits laitiers, oscille habituellement entre 0 % et 4 %. Mais cette année, la facture risque d'être plus salée: les Producteurs laitiers du Canada réclameront une augmentation d'environ 11 %.

➤ Voir LAIT en page A8

## Le Suroît définitivement liquidé avant la commission parlementaire

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pour que sa commission parlementaire ne serve pas à faire à nouveau le procès du Suroît, le gouvernement Charest a décidé de tirer dès aujourd'hui un trait défi-

nitif sur le projet controversé d'Hydro-Québec à Beauharnois.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, la décision a été prise en début de semaine au cabinet du premier ministre Charest, un développement qui a fait tourner de-

puis les turbines... au ministère des Ressources naturelles.

À l'entrée de la réunion du Conseil des ministres hier, le responsable, Sam Hamad, affichait un sourire entendu face aux questions de *La Presse*. C'est lui qui,

aujourd'hui, sonnera le glas du Suroît.

Les ministres devaient être saisis hier de cette proposition associée à la tenue de la commission parlementaire qui aura à analyser le bilan énergétique du Québec des prochaines années. Pendant deux jours, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, on entendra des « experts » puis une consultation « générale » se tiendra en janvier prochain où on attend 130 groupes.

➤ Voir SUROÏT en page A12

## AIR CANADA

# Votre valise est perdue? Téléphonnez en Inde

SOPHIE COUSINEAU

La prochaine fois qu'Air Canada perdra l'une de vos valises, vous ne devrez pas vous étonner si l'agent

avec qui vous faites affaire a un accent français exotique, sans que vous ne puissiez préciser lequel. Dès la semaine prochaine, c'est un centre d'appels de l'Inde qui ré-

pondra aux questions des voyageurs aux bagages égarés!

La société WNS Global Services, de Bombay, prendra le relais des 52 agents chargés de retrouver les valises et colis perdus qui travaillent aux bureaux d'Air Canada, boulevard de Maisonneuve, a appris *La Presse*.

« En faisant appel à WNS, nous pouvons offrir notre service 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à bien moindre coût », a expliqué la porte-parole d'Air Canada, Isabelle Arthur, sans toutefois chiffrer ces économies.

➤ Voir AIR CANADA en page A12

VINCENT MARISSAL EN ALBERTA

## LE DERNIER TOUR DE PISTE DE TONTON RALPH

PAGE A11



## SOMMAIRE

Astrologie du jour	18
Bandes dessinées	8
Bridge	18
Carrières	10
Décès	20, 21
Feuilleton	8
Forum	20, 21
Horaire télévision	4
Loteries	16
Mots croisés	8
Mot mystère	8
Observateur	15
Petites annonces	15
Vacances	6

## Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum 9, minimum 1, plus de détails en page



L'HUMOUR LIBRE DE MARTIN  
**PETIT**

**NOUVELLES SUPPLÉMENTAIRES**

4 DÉCEMBRE, 17H ET 21H  
ET LES 9 ET 10 DÉCEMBRE  
Théâtre St-Denis 790-1111  
tel-spec.com

Québec  
Québec  
énergie LA PRESSE  
RIEZENCORE.COM

## IRAK ENCORE L'HORREUR



PHOTO ANJA NIEDRINGHAUS, AP ©

Les marines américains étaient hier à la recherche des derniers petits groupes d'insurgés qui s'accrochaient toujours à Fallouja.

# La résistance irakienne sème la mort dans plusieurs villes



PHOTO NAMIR NOOR-ELDENN, REUTERS ©

Deux garçons qui ont dû fuir les combats à Fallouja s'amuse avec des pistolets-jouets dans un camp de réfugiés.



JOONEED KHAN

Démontrant une fois de plus leur grande capacité d'adaptation face à la puissance de feu nettement supérieure des Américains, les insurgés irakiens mènent une contre-offensive coordonnée et meurtrière dans plusieurs villes après l'assaut américain contre Fallouja, reconnaissent des commandants américains sur le terrain cités par la *New York Times*.

Les attaques et attentats sont si nombreux ces jours-ci en Irak qu'il est impossible d'en établir une liste sûre pour chaque jour ou d'en faire le bilan précis. Mais hier, de petits groupes d'insurgés s'accrochaient toujours à Fallouja, ville déclarée « pacifiée à 100 % » la veille par le colonel Michael Regner, du corps des marines en Irak, interrogé de Washington par téléphone.

Pire : une vague d'attaques de guérilla, certaines accompagnées d'attentats suicide aux voitures piégées et de tirs de mortiers et de roquettes, déferlait sur Mossoul, Baqouba, Ramadi, Kirkuk, au nord de Bagdad, et sur Souweira, au sud, ainsi que dans divers quartiers de Bagdad même, ciblant à la fois des patrouilles américaines et des unités de gardes et des postes de police irakiens. Des installations pétrolières étaient sabotées à Baiji et autour de Kirkuk.

Lundi, un site Internet islamiste a mis en ligne un enregistrement sonore attribué à l'islamiste jordanien Abou Moussab al-Zarqoui dans lequel il exhorte ses partisans en

Irak à se préparer à résister à une extension à d'autres villes de l'offensive américaine de Fallouja.

« L'ennemi a mobilisé le gros de ses capacités pour anéantir l'Islam à Fallouja. Dès qu'il aura achevé à Fallouja, il se dirigera vers vous. Soyez prudents et mettez en échec son plan en le harcelant et lui coupant les voies d'approvisionnement », dit la voix attribuée à Zarqoui, ennemi n° 1 des États-Unis en Irak.

Le colonel Regner a établi à 38 morts et 320 blessés les pertes américaines à Fallouja, en plus de six gardes irakiens tués et 28 blessés. Il a parlé de 1052 « rebelles » capturés, et d'autres sources américaines ont fait état de plus de 1200 « rebelles » tués dans la ville. Il a admis qu'il y avait « très peu d'étrangers » parmi eux.

Mais un représentant de la Croix-Rouge interviewé par Dahr Jamail, un journaliste de l'Alaska établi à Bagdad et écrivant pour plusieurs médias, dont le webzine *electronica.net*, estime que « plus de 800 des personnes tuées à Fallouja sont des civils ». Réclamant l'anonymat « par crainte de représailles américaines », cet homme dit se fonder sur les rapports de travailleurs du Croissant-Rouge stationnés autour de Fallouja, de résidents restés dans la ville dévastée, et de réfugiés ayant fui les combats.

Abdel Khader Janabi, un chef de la résistance à Fallouja, a déclaré que « seulement une centaine des tués étaient des insurgés », mais le représentant de la Croix-Rouge a estimé que les pertes de la résistance sont plus élevées. Il a ajouté que des convois de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge attendent depuis plusieurs jours à l'extérieur de Fallouja, mais que les troupes américaines leur refusent toujours la permission d'aller secourir les habitants.

Pour le site Web *albasrah.net*, qui met en ligne des rapports quotidiens

de la résistance en Irak, Fallouja présente un aspect lugubre, avec des cadavres en décomposition dans les rues et des francs-tireurs des deux camps postés dans les édifices les plus hauts, les Américains tirant sur des gens qui osent s'aventurer dehors, les Irakiens cherchant à atteindre les Américains. Sauf que, dès qu'ils identifient un édifice servant de perchoir aux insurgés, les Américains font intervenir l'aviation, qui bombarde et détruit tout.

Des « volontaires » mobilisés par les supplétifs irakiens de l'armée américaine ratissaient hier soir les rues de Fallouja, les gants de plastique blanc maculés du sang des morts, pour ramasser dans les benne de camions les corps des centaines de rebelles présumés, fauchés par des balles, des éclats, des missiles et des obus d'artillerie au cours de la bataille qui a fait rage toute la semaine dernière.

De plus, les insurgés ont procédé à des exécutions sommaires. Tous ces corps dégagent une odeur épouvantable, qui attire les mouches, les chats et les chiens errants.

« Les Irakiens ont accepté de rassembler une équipe de travail pour enlever les corps et leur donner une sépulture musulmane décente », explique le colonel Leonard DeFrancisci, chargé des Affaires civiles au premier régiment de combat des marines.

Dans le *Khaleej Times*, Sami Ramadan, un réfugié du régime de Saddam Hussein qui enseigne à Londres, écrit que c'est induire l'opinion en erreur que d'imputer la résistance armée en Irak à l'islamiste jordanien Zarqoui. Les « crimes de guerre » des États-Unis et de leurs alliés en Irak ont atteint « des proportions saddamiennes » et « le pire est à venir », ajoute-t-il.

Avec NYT, AFP, AP, Reuters, *electronica.net*, *albasrah.net*, *Khaleej Times*



PHOTO ANJA NIEDRINGHAUS, AP ©

Pour le site Web *albasrah.net*, Fallouja présente un aspect lugubre, avec des cadavres en décomposition dans les rues

ROLEX



OYSTER PERPETUAL  
DATEJUST

Célébrons 25 ans  
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

# IRAK ENCORE L'HORREUR

« Ce salopard fait semblant d'être mort », dit un marine. Il lève son arme et tire à bout portant dans la tête de l'Irakien blessé, gisant contre un mur. « Bon, il est mort maintenant », dit un autre marine qui l'accompagne.



Les médias américains diffusent depuis lundi une vidéo tournée par un caméraman de la chaîne NBC, qui montre un soldat tirant à bout portant sur un homme blessé et non armé dans une mosquée de Fallouja. L'armée américaine a annoncé hier qu'elle faisait enquête dans cette affaire.

**Blessé achevé** par un marine à Fallouja

## L'armée fait enquête

D'APRÈS AP ET AFP

**FALLOUJA** – L'armée américaine a affirmé hier enquêter sur l'exécution par un marine américain d'un homme blessé dans une mosquée de Fallouja, à l'ouest de Bagdad.

« Le marine a été retiré du terrain en attendant les résultats de l'enquête », a affirmé l'armée dans un communiqué. La 1<sup>ère</sup> division des marines veut déterminer si le soldat a agi en légitime défense ou a violé les lois militaires.

Plusieurs chaînes de télévision américaines ont montré lundi des images d'un marine américain tirant à bout portant sur un homme blessé et non armé dans une mosquée de Fallouja.

« Ce salopard fait semblant d'être

mort », dit l'un des marines. Il lève son arme et tire à bout portant dans la tête de l'Irakien blessé, gisant contre un mur. « Bon, il est mort maintenant », dit un autre marine.

La scène a été filmée samedi par un caméraman de la chaîne NBC, Kevin Sites, qui était incorporé à l'unité de marines et fournissait des images à plusieurs entreprises de presse.

« Nous respectons la loi sur les conflits militaires », a affirmé hier le général John Sattler, commandant des marines à Fallouja, prise d'assaut le 8 novembre par des forces américano-irakiennes pour y écraser la rébellion. Selon lui, une décision sera prise en fonction des résultats de l'enquête.

CBS a rapporté que l'homme qui a été abattu faisait partie des rebelles découverts par une autre unité de

marines dans la mosquée et attendait de recevoir des soins.

Le Comité international de la Croix-Rouge a rappelé hier que les conventions de Genève interdisaient toute attaque contre une personne qui ne prend plus part au combat.

« L'article 3 commun aux quatre conventions de Genève interdit clairement toute attaque contre une personne qui ne prend pas ou ne prend plus part aux hostilités, qu'il s'agisse d'un blessé, d'un prisonnier, d'un civil », a indiqué Antonella Notari, la porte-parole du CICR.

« Toute personne malade ou blessée doit être secourue et soignée », a précisé M<sup>me</sup> Notari. « Si elle ne participait pas aux combats, l'action du marine était prohibée. Si cet individu était un combattant, le soldat améri-

cain avait le droit de se défendre », a-t-elle dit.

Le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Louise Arbour, a appelé hier les États-Unis à déférer en justice les auteurs d'exécutions de personnes blessées durant l'assaut de Fallouja.

« Toute violation du droit international humanitaire et des droits de l'homme doit faire l'objet d'une enquête et les auteurs de ces atteintes — y compris les attaques délibérées contre des civils, les attaques disproportionnées et commises au hasard, les exécutions de blessés et le recours à des boucliers humains — doivent être remis à la justice, qu'il s'agisse de membres de la force multinationale ou d'insurgés », a estimé M<sup>me</sup> Arbour dans un communiqué.

### OTAGES ASSASSINÉS

#### BRITANNIQUES

> 8 oct. : Annonce de la décapitation de l'otage britannique Kenneth Bigley, enlevé le 16 septembre.  
> 16 nov. : Londres affirme que la Britannique Margaret Hassan a « probablement été assassinée ».

#### AMÉRICAINS

> 11 mai : Diffusion sur un site Internet d'une vidéo montrant la décapitation de l'Américain Nicholas Berg, disparu depuis début avril.  
> 29 juin : Un groupe annonce l'exécution du soldat américain Keith Maupin, disparu le 9 avril.  
> 20 sept : Le groupe de Zarqaoui annonce la décapitation d'Eugene Armstrong.

#### ITALIENS

> 14 avril : Exécution de l'Italien Fabrizio Quattrocchi, enlevé le 12 avril.  
> 26 août : Annonce de l'assassinat du journaliste Enzo Baldoni par l'Armée islamique en Irak. Il avait disparu le 19 août.

#### BULGARES

> 13 juil : Al-Jazira annonce avoir reçu une vidéo du groupe de Zarqaoui montrant la décapitation d'un Bulgare, Gueorgui Lazov, enlevé le 8 juillet.  
> 22 juil : Le corps décapité d'Ivailo Kepov est repêché dans le Tigre.

#### MACÉDONIENS

> 18 oct. : Al-Jazira annonce que l'Armée islamique en Irak affirme avoir exécuté deux Macédoniens. Le 22 octobre, Skopje confirme que deux de ses ressortissants, Dalibor Lazarevski et Zoran Nasovski, qui avaient disparu en août, ont été tués en Irak.

#### TURCS

> 2 août : Annonce de l'exécution d'un citoyen turc, Murat Yuca, par un groupe lié à Al-Qaeda.  
> 2 sept : Al-Jazira fait état d'une vidéo montrant l'assassinat de trois otages turcs par le groupe de Zarqaoui.  
> 13 sept : Un site Internet diffuse des images de l'assassinat en août d'un otage turc identifié comme Durmus Kundereli.  
> Dans une vidéo datée du 2 octobre, un groupe islamiste affirme avoir exécuté deux « espions », dont un Turc du nom de Yalmaz Dabja.  
> 11 oct : Le groupe Ansar al-Sunna, lié à Al-Qaeda, indique avoir décapité un entrepreneur turc, Maher Kemal, capturé le 8 octobre. Trois jours plus tard, le groupe diffuse sur Internet une vidéo montrant la décapitation d'un autre Turc, présenté comme « un chauffeur de camion ».

#### NÉPALAIS

> 31 août : Le site Internet du groupe Ansar Al-Sunna annonce, photos à l'appui, l'exécution de 12 otages népalais, enlevés le 20 août.

#### JAPONAIS

> 30 oct : Découverte à Bagdad du corps décapité de Shosei Koda, un routard japonais de 24 ans.

#### SUD-CORÉEN

> 22 juin : Al-Jazira annonce la décapitation d'un ressortissant sud-coréen, Kim Sun-II.



Dans deux vidéos diffusées par Al-Jazira, l'otage Margaret Hassan avait appelé la Grande-Bretagne à sauver sa vie en retirant d'Irak les troupes britanniques.

## L'otage britannique Margaret Hassan « probablement assassinée »

D'APRÈS AFP ET AP

**LONDRES** – La télévision satellitaire Al-Jazira a annoncé hier avoir reçu une vidéo semblant montrer l'exécution de la responsable humanitaire britannique Margaret Hassan, enlevée le 19 octobre en Irak.

La chaîne n'a pas encore diffusé la vidéo qui, selon elle, « montre un homme armé en train de tirer sur une femme aux yeux bandés, qui semble être Margaret Hassan ».

Un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad a affirmé que la vidéo est « probablement authentique » et, dans un communiqué diffusé par le ministère britannique des Affaires étrangères, la famille de M<sup>me</sup> Hassan a annoncé que la directrice de CARE en Irak est « probablement morte ».

Le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, a lui aussi affirmé hier soir que M<sup>me</sup> Hassan a « probablement été assassinée ».

« Nos coeurs sont brisés. Nous avons continué à espérer aussi longtemps que nous le pouvions, mais nous devons maintenant accepter que Margaret est probablement morte et qu'enfin ses souffrances ont pris fin », dit le communiqué diffusé par ses frères et soeurs.

« Ce acte qui sont coupables de cet acte atroce et ceux qui les ont soutenus n'ont pas d'excuse. Personne ne peut justifier cela. Margaret était opposée aux sanctions et à la guerre. Commettre un tel crime est impardonnable », souligne sa famille.

Le mari de Margaret Hassan a im-

ploré de son côté les ravisseurs de lui remettre son épouse morte ou vive. « J'ai appris qu'il y a une vidéo montrant l'exécution de mon épouse. Il se peut que la vidéo soit authentique. Je voudrais (que l'on me rende) mon épouse morte ou vive », a lancé Tahsine Ali Hassan dans une déclaration à Al-Jazira.

« Si elle est morte, je vous prie de m'indiquer l'endroit (où se trouve son cadavre) pour que je puisse l'inhumer en paix et en sécurité », a-t-il ajouté.

Dans deux vidéos diffusées les 22 et 27 octobre par Al-Jazira, l'otage avait appelé la Grande-Bretagne à sauver sa vie en retirant d'Irak les troupes britanniques.

Âgée de 59 ans, Margaret Hassan possède les nationalités britannique et irlandaise, mais aussi irakienne par son mariage à Tahsine Hassan.

Dans leur communiqué, les quatre frères et soeurs de Margaret Hassan ajoutent : « Nos prières et pensées sont avec notre cher beau-frère Tahsine. Margaret était une amie du monde arabe, des peuples de toutes religions. Son amour pour le peuple arabe a commencé dans les années 60 quand elle travaillait dans des camps palestiniens, vivant avec les plus pauvres des pauvres et soutenant les réfugiés ». « Nous ne pouvons croire que l'on ait pu faire cela à notre gentille et compatissante soeur. Le vide qu'elle laisse ne sera jamais rempli », regrettent-ils.



PHOTO ARCHIVES AFP ©

## ACTUALITÉS

UN DOCUMENTAIRE TROUBLANT DE L'ONF

## Des parents dénoncent les séquelles de l'acharnement thérapeutique

SARA CHAMPAGNE

C'est l'histoire de quatre nouveau-nés québécois arrachés à la mort grâce à des interventions médicales majeures. Des enfants sauvés à tout prix. Mais à quel prix? Aujourd'hui ils souffrent tous de séquelles neurologiques permanentes. Et leurs parents lancent un cri du cœur pour dénoncer les répercussions dramatiques de l'acharnement thérapeutique.

« Mon fils a carrément été torturé à la naissance. Les médecins l'ont gardé intubé pendant trois mois et demi, sous respirateur, sans jamais lui accorder ne serait-ce qu'un cachet de Tylenol pour calmer sa douleur », a expliqué à *La Presse*, Gaëlle Trebaol, l'une des mères qui ont participé au documentaire de la cinéaste Lina Moreco, *Médecine sous influence*, qui sera présenté du 22 au 28 novembre au cinéma de l'Office national du film.

Erwan est maintenant âgé de 14 ans. Il est né à 25 semaines de gestation et souffre d'une paralysie cérébrale légère, d'une surdité grave, d'une déficience intellectuelle légère, en plus d'être fréquemment victime de crises d'hyperventilation et d'asthme. Le jeune adolescent ne sera jamais autonome. M<sup>me</sup> Trebaol se sent coupable en observant un enregistrement vidéo de son enfant maintenu en vie dans un incubateur.

« Je suis horrifiée de voir que j'ai permis ça. Je l'ai permis. C'est troublant. Je l'aime mon fils, vraiment fort, mais si c'était à refaire, je ne laisserais pas les médecins s'acharner à le garder en vie », confie-t-elle.

Si elle a accepté de collaborer au documentaire produit par Yves Bissaillon, c'est qu'elle veut que tous les parents sachent dans quoi ils s'embarquent en donnant naissance à un grand prématuré. « Beaucoup de médecins vont dire — et je l'en-

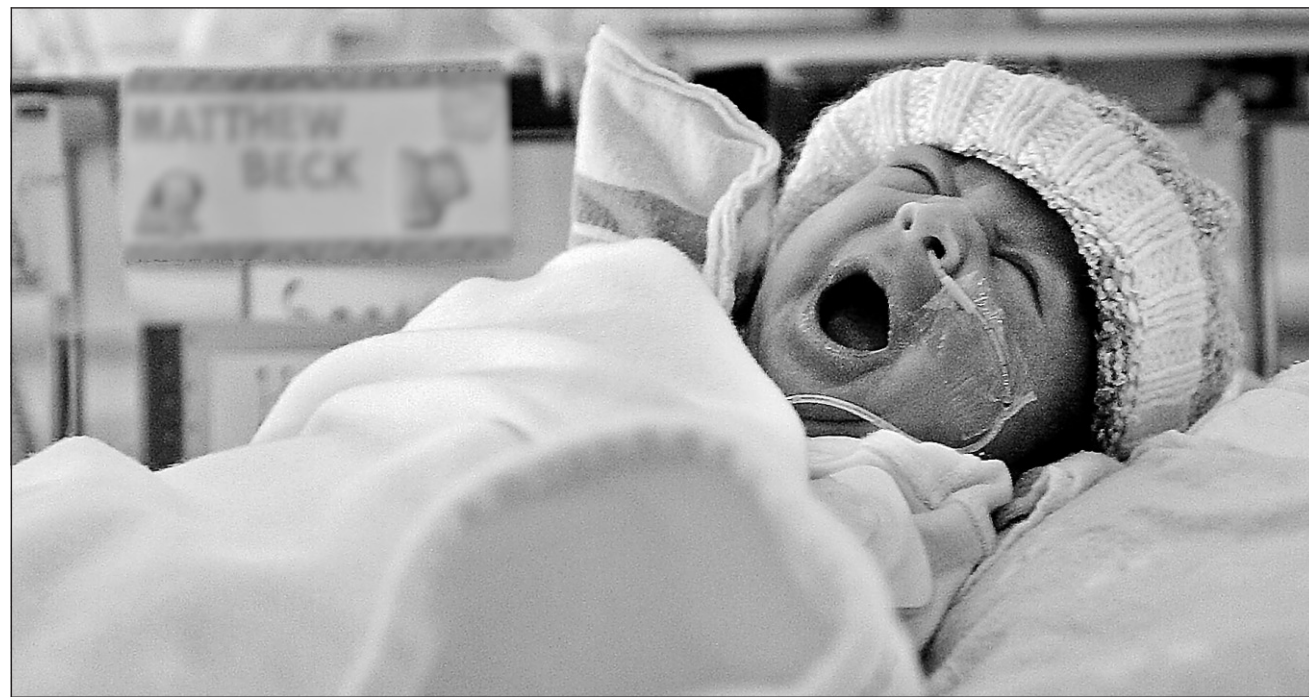


PHOTO MARIO TAMA, GETTY

Matthew Hirsh, un bébé prématuré né à 28 semaines, était hospitalisé il y a quelques jours au service de néonatalogie d'un hôpital new-yorkais. La prématurité, de même que l'acharnement thérapeutique qui y est associé dans certains cas, peuvent avoir des conséquences tragiques.

tends encore maintenant : Pour un 25 semaines, il va très bien. J'aimerais bien qu'ils le vivent 24 heures sur 24 comme nous on le vit, et j'aimerais bien qu'ils prennent sa vie juste 24 heures, qu'ils comprennent toute l'étendue des séquelles que la prématurité lui a amenées, et la vie aussi que ça lui réserve », raconte-t-elle dans le documentaire.

Au Québec, quelque 2000 enfants sont sauvés chaque année d'une mort certaine par la néonatalogie. Dans 90 % des cas, un enfant né à 25 semaines de gestation souffre de séquelles permanentes. Dans 20 % des cas, il sera atteint de paralysie cérébrale. « La néonatalogie est devenue une médecine de guerre. Sauver un prématuré de 23, 24 ou 25 semaines, c'est un geste spectaculaire, un exploit pour la médecine, mais on perd de vue l'entité, l'humain », déplore un physiatre

de l'hôpital Sainte-Justine, le Dr Pierre Marois, qui a accepté de parler à visage découvert dans le documentaire.

Le médecin rappelle qu'il peut en coûter jusqu'à 250 000 \$ pour « sortir » de l'hôpital un prématuré de 22 ou 23 semaines de gestation. « Mais une fois à l'extérieur, le gouvernement n'est pas prêt à injecter le centième de cette somme pour lui donner les services requis pour l'aider à alléger son handicap », déplore-t-il. Présentement, un enfant peut rester sur une liste d'attente entre un et quatre ans avant d'obtenir des services de réhabilitation au Québec. « Les parents sont laissés à eux-mêmes. Ils sont épuisés, tout comme les intervenants qui n'arrivent plus à offrir des services complets », ajoute le Dr Marois.

« J'espère que le documentaire va

servir à relancer le débat. L'État doit réviser ses choix, il faut une réflexion de la société dans son ensemble », dit-il.

L'avocat spécialisé dans les causes médicales et hospitalières, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, qui a lui aussi collaboré au film, explique pour sa part que les médecins laissent trop souvent les parents dans l'ignorance. « Les parents sont gardés en dehors du décor, en dehors du débat. Trop souvent, les médecins sortent les parents du processus décisionnel, ils sont consultés pour la forme, alors que sur le plan légal, ce n'est pas le cas », dénonce M<sup>e</sup> Ménard.

Il souligne qu'un processus pour faire arrêter les soins est pourtant simple et rapide. « Ces causes-là ont préséance sur toute autre cause devant un tribunal. C'est une affaire de jours. La loi ne privilégie plus la vie pour la vie », dit l'avocat.

## Nouveau débrayage possible demain à la SAQ

TRISTAN PÉLOQUIN

L'arrivée demain des vins nouveaux dans les succursales de la SAQ fait tergiverser le Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB-SAQ) sur la date de reprise des pourparlers.

La société d'État, représentée aux tables de négociations par l'ex-premier ministre Lucien Bouchard, a proposé d'entamer dès demain une séance intensive de négociation. Mais le syndicat hésitait toujours, hier, à accepter le calendrier patronal, jonglant sérieusement avec l'idée de déclencher une grève d'un jour, demain, pour perturber les ventes de vins nouveaux, a appris *La Presse*.

Bon an mal an, tous les troisièmes jeudis de novembre, la SAQ met en vente entre 20 000 et 30 000 caisses de ces nouveaux arrivages, vendus entre 10 \$ et 15 \$ la bouteille, qui s'envolent généralement en quelques jours. Cette année, 15 000 caisses seront disponibles demain dès l'ouverture des magasins, a indiqué hier la SAQ.

« On ne cachera pas que la journée de jeudi (demain) est une date charnière pour nous, a affirmé le président du syndicat, Martin Charron, joint en fin d'après-midi. On a d'ailleurs toujours dit que le temps des Fêtes ne commence pas le 24 décembre. »

La SAQ, qui attendait toujours une réponse du syndicat hier soir, n'a voulu faire aucun commentaire. « Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer qu'une entente sera conclue avant le début de la période des Fêtes », s'est contentée d'affirmer la porte-parole Linda Bouchard.

# Enfin, une hypothèque que vous ne pourrez pas refuser.

<b>ING DIRECT</b> (taux moyen : 5,05 %)	les grandes banques (taux moyen : 6,05 %)
<b>876,68 \$</b>	<b>964,17 \$</b>

## Un écart de 1 %

économisez **87,49 \$** par mois  
(ou 1 049,88 \$ par année)

L'an dernier, les clients d'ING DIRECT ont bénéficié de taux inférieurs de 1 % aux taux d'intérêt moyens affichés par les grandes banques\*. Cet écart signifie qu'ils ont pu épargner 87,49 \$ chaque mois.

Voyez ce qu'un écart de 1 % pourrait signifier pour vous.

1 866 568 2190  
ingdirect.ca

**ING DIRECT**  
c'est votre intérêt qui compte™

MD Marque de commerce déposée d'ING Groep N.V. utilisée sous licence par la Banque ING du Canada. \*Comparaison de taux basée sur les taux d'intérêt hebdomadaires moyens pour une hypothèque à taux fixe de 5 ans, affichés tout au long de l'année 2003 par ING DIRECT ( le taux d'ING ) et la Banque Royale, TD Canada Trust, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal ( les grandes banques ). Source : Cannex. Ces économies sont basées sur une comparaison entre le taux d'ING et celui affiché par les grandes banques, applicables à une hypothèque de 150 000 \$, amortie sur 25 ans et sans changement de taux. Les taux présentés ne sont utilisés qu'à titre d'exemple.



YVES BOISVERT

# Le pharmacien et le marchand

Les pharmaciens n'ont pas le droit de recevoir des cadeaux. Certains en ont reçu. La Régie de l'assurance maladie enquête sur des centaines de cas.

Qui donne des cadeaux aux pharmaciens ? Les sociétés pharmaceutiques et autres fournisseurs.

Qu'est-ce qui les empêche de recevoir des cadeaux ? Leur code de déontologie. Pourquoi ? Parce que cela les place dans une situation de conflit d'intérêts. Dans les cas où un pharmacien a la possibilité de conseiller une solution de rechange (quand il y a un médicament générique, par exemple), on pourrait craindre qu'il ne « pousse » la pilule bleue plutôt que la pilule orange, vu que le fabricant de pilules bleues lui a donné un gros ourson et l'autre, seulement un calendrier.

Question d'éthique, quoi. L'Ordre des pharmaciens, ces jours-ci, consulte ses membres pour savoir s'il ne serait pas temps de « moderniser » son code de déontologie et certaines de ses règles. On veut notamment permettre plus de latitude au pharmacien

dans le choix des médicaments, et même pour faire des ordonnances d'« initiation » dans certains cas limités. Cela pourrait être fort utile pour le patient. Mais on voit aussi qu'il aura plus de pouvoir dans la vente de médicaments.

En même temps, l'Ordre propose d'« assouplir » l'interdiction qui est faite aux pharmaciens de recevoir des « rabais et ristournes » de la part de fournisseurs.

Dorénavant, cela ne serait interdit que si l'indépendance du professionnel était compromise.

Le président de l'Ordre explique que la règle actuelle est si stricte qu'il est interdit aux pharmaciens d'accepter une « promotion » proposée, par exemple, par un fournisseur de médicaments contre le rhume des foies, et qui voudrait offrir un rabais aux clients.

Question : si c'est ce qu'on vise, pourquoi ne pas faire une exception claire ? Au lieu de cela, on passe d'un critère objectif (l'interdiction totale) à un critère très subjectif (l'indépendance du pharmacien).

Autre question : pourquoi une

société pharmaceutique offrirait-elle une ristourne (cadeau, argent, etc.), sinon, par définition, pour compromettre l'indépendance du pharmacien ?

Si une multinationale m'invite à aller « couvrir » son assemblée annuelle à Paris, tous frais payés, j'ai beau me dire indépendant, je viens de me faire avoir.

En d'autres termes, la pratique commerciale du fournisseur consiste à mettre le pharmacien de son côté pour prendre une plus grosse part de marché. On le comprend. Mais son but est inévitablement d'entamer l'indépendance du pharmacien, de prendre la meilleure tablette et, finalement, d'approcher la main du consommateur-patient.

Les pharmaciens (les propriétaires, à tout le moins) sont à la fois des entrepreneurs et des professionnels de la santé. C'est inévitable, à moins de nationaliser les pharmacies.

Autrefois, les médecins préparaient et vendaient eux-mêmes les médicaments. La professionnalisation de la médecine a séparé depuis longtemps le médecin et le

pharmacien. Et même avec un bail à rabais, le médecin contrôle néanmoins son carnet d'ordonnances.

Je ne m'offusque pas ici de l'aspect « marchand » de la pharmacie. Je m'inquiète, par contre, de voir chaque jour les règles s'assouplir sous prétexte d'en faire profiter le public. On veut nous faire accepter qu'il soit un peu plus marchand chaque jour.

Cela nous ramène également à l'éternelle question : à quoi sert un ordre professionnel ? À faciliter la vie de ses membres ou à édicter les meilleures règles possibles pour protéger le public ?

Si, d'une part, on donne plus de latitude aux pharmaciens pour le choix des médicaments et même pour faire certaines ordonnances, et que d'autre part on « assouplit » les règles qui visent à bannir les pratiques commerciales douteuses, quel message envoie-t-on ? Que le commerce est plus important.

S'en remettre à « l'indépendance » du pharmacien, c'est le faire juger lui-même de l'ampleur de son conflit d'intérêts. Ce n'est pas une bonne idée.

Il faut au contraire des règles

strictes, claires, que tous peuvent appliquer et connaître facilement. Des interdictions, des limites, des normes et bien sûr certaines exceptions : certains types d'avantages pourraient être acceptables, d'autres non.

Je propose une règle très simple : celui de la divulgation obligatoire. Vous voulez permettre aux pharmaciens d'obtenir des rabais et des ristournes ? Laissez-nous juger de l'indépendance du pharmacien. Faites-nous-les connaître.

L'Ordre des pharmaciens est-il prêt à obliger ses membres à dévoiler aux clients les avantages qu'ils reçoivent, et de qui ? Si le pharmacien-propriétaire qui en reçoit est obligé d'afficher sur le mur de son commerce une liste des objets, instruments, voyages, cadeaux qu'il a reçus, et de quelle société, alors on laissera le public juger de la crédibilité du professionnel. Ce rabais vous est offert par...

Alors on pourra prétendre, peut-être, atteindre un équilibre entre la « souplesse » commerciale et la protection du public.

En attendant, il y a comme un gros doute.

# Les pharmaciens ne veulent pas de cadeaux

Québec attendra la fin des vérifications sur le cas Boulet avant de modifier le code

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Les pharmaciens ne veulent pas de cadeaux des compagnies pharmaceutiques, assure le président de l'Ordre, Jean-Yves Julien, qui a passé la journée d'hier à s'expliquer sur les modifications que sa corporation tente d'apporter à son code de déontologie.

C'est bien sûr le cas de la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, pharmacienne de profession qui a cédé des locaux gratuitement à des médecins logés dans un immeuble lui appartenant, qui a entraîné toute cette confusion, fait observer M. Julien.

« Les deux dossiers n'ont aucun lien », affirme-t-il.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice, responsable de l'application du code des professions, a toutefois annoncé qu'il n'était pas question pour le gouvernement d'approuver quelque modification que ce soit au code de déontologie des pharmaciens avant que l'Ordre des pharmaciens et l'Office des professions n'aient remis leur rapport concernant l'affaire Boulet.

« Il est clair que le gouvernement n'ira pas de l'avant avec des modifications dans des règlements ou dans des codes de déontologie avant de s'être assuré que ces changements-là vont dans le sens de l'intérêt public », a indiqué Jacques Dupuis.

Le ministre répondait à l'opposition qui a signalé que l'entente de gratuité entre la pharmacie de M<sup>me</sup> Boulet et les médecins qu'elle hébergeait n'avait pas le caractère temporaire qu'elle a mentionné, mais « avait une durée de cinq ans ».

## Des modifications de concordance

Le président de l'Ordre des pharmaciens a expliqué que les modifications auxquelles il travaillait depuis deux ans ne visaient pas à permettre aux pharmaciens de recevoir des cadeaux, mais avait pour objet de rendre le code de déontologie concordant

avec la loi-cadre de l'Office des professions et avec la Loi de la pharmacie du Québec.

L'Ordre des pharmaciens fera des recommandations qui seront soumises à l'Office des professions qui, s'il est d'accord, en recommandera la publication dans la *Gazette officielle*. Le gouvernement devra ensuite les approuver.

« Des éléments très administratifs, qui ont un effet sur le coût des médicaments ou sur les remboursements font aussi l'objet de l'étude de l'Ordre », explique M. Julien. Il rappelle qu'il y a un an et demi, un comité avait été formé par le gouvernement pour étudier la problématique soulevée par les enquêtes de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Le ministre Dupuis, devant les pharmaciens, a tout récemment répété que les recommandations du rapport du comité seraient intégrées à la politique du médicament et des services pharmaceutiques qui sera déposée à la fin de la session d'automne.

Les modifications qu'on veut apporter ont une incidence sur le remboursement des médicaments et sur leur coût, ajoute M. Julien en donnant quelques exemples.

« Il arrive que des compagnies pharmaceutiques offrent aux pharmaciens, par exemple, un rabais sur un certain volume de médicaments s'ils paient leur commande dans les 10 jours.

« Il arrive aussi qu'un pharmacien reçoive

un rabais d'une compagnie pour des produits contre les allergies, comme c'est courant au mois de mai. Il annonce son produit 50 % moins cher comme ça se fait régulièrement. C'est une forme de rabais, ça ne met pas en cause l'intégrité du pharmacien et c'est transparent. C'est le public qui en bénéficie, mais il ne s'agit pas là d'un cadeau », assure le président de l'Ordre.

Il rappelle que le prix des médicaments sur ordonnance est fixé par le gouvernement.

M. Julien fait valoir que les ajustements qu'on veut apporter au code de déontologie relativement à « ces technicalités » ont pour objet d'assurer l'indépendance professionnelle du pharmacien.

## EN BREF

### Vaccin contre le VIH !

Une équipe de chercheurs français conduite par Ara Hovanesian (Centre national de la recherche scientifique-Institut Pasteur) a annoncé hier avoir réussi à fabriquer, chez le lapin, des anticorps capables de bloquer, en laboratoire, l'infection de cellules immunitaires humaines par le virus du sida. Une étape est donc franchie dans la recherche d'un vaccin capable d'induire une réponse du système immunitaire conduisant à la production d'anticorps neutralisants, c'est-à-dire capables de bloquer l'action du virus à l'origine du sida, le VIH.



CONTEMPORAINE

**IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL**

**SIMONS DANS VOTRE HISTOIRE**

DEPUIS 1840

**LA CHEMISE DÉBARDEUR TROMPE-L'OEIL 110.00**

Une seule pièce qui marie le coton et la laine dans un assemblage pure mode audacieux avec ses textures variées et ses graphitis. Gris. P.m.g.

**LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS**

C'est le bon-cadeau qui laisse à tous entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, il est disponible à toutes nos caisses.

**LE COL ROULÉ PUR CACHEMIRE 129.95**

Un cadeau luxueux, exclusif de notre collection pur cachemire. Un pull vraiment distinctif pour la finesse de sa fibre 2 plus qui procure une douce sensation de confort et une allure de grande qualité. Avoine, noir, vert, bleu, fuchsia. P.m.g.tg. Rég. 175.00

**LE VESTON BOUCLE EN ANNEAUX 99.95**

C'est le veston revu dans un esprit féminin avec sa forme souple appuyée à la taille, ses manches 3/4, ses surpiqûres ton sur ton bordant l'encolure et les manches. Noir. 4 à 16. Une exclusivité Contemporaine. Jupe 49.95 Aussi disponible en coupe Petite.

**Un cadeau pour vos cadeaux !**  
Magasinez, nous emballons.  
La boîte-cadeau Simons,  
une tradition de qualité à Noël.

POLITIQUE

Surplus fédéral de 61 milliards en six ans

# Priorité au remboursement de la dette

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances, Ralph Goodale, prévoit que les surplus atteindront 61 milliards de dollars au cours des six prochaines années et que plus de la moitié de cette somme, soit 31,5 milliards de dollars inscrits dans la réserve pour éventualités, servira à rembourser la dette accumulée si la croissance économique est au rendez-vous.

Comparaissant devant le comité des finances de la Chambre des communes, hier, M. Goodale a fait un vibrant plaidoyer en faveur du remboursement de la dette qui s'élève aujourd'hui à 501,5 milliards, soulignant l'importance de réduire ce boulet avant la retraite massive des baby-boomers en 2010.

Il a affirmé que les frais annuels du service de la dette demeurent le principal poste de dépenses du gouvernement fédéral — 34,7 milliards de dollars au cours du présent exercice financier, ce qui équivalait presque aux sommes totales consacrées aux prestations aux aînés et à l'assurance emploi —, et que le vieillissement de la population exercera des pressions énormes sur le régime de soins de santé et le régime de retraite d'ici une décennie.

« La réduction de la dette n'a rien de honteux. La vaste majorité des Canadiens l'appuie. Cela signifie que, petit à petit, nous cessons d'empêcher sur l'avoire de nos enfants et que, petit à petit, nous renforçons nos chances de surmonter les imprévus », a déclaré le ministre Goodale, qui faisait hier la mise à jour économique et financière annuelle du gouvernement fédéral.

Ainsi, en 2004-2005, M. Goodale prévoit un surplus de 8,9 milliards de dollars (ce qui comprend une réserve pour éventualités de 3 milliards) et un excédent de 4,5 milliards (incluant une réserve de 4 milliards) en 2005-2006. En 2006-2007, le surplus devrait atteindre 5,9 milliards (incluant une réserve de 5 milliards) et de 9,2 milliards (la réserve serait de six milliards) au cours de l'exercice financier suivant.

« Le gouvernement doit planifier ses dépenses avec l'argent que nous sommes certains d'avoir, et non avec l'argent que nous espérons avoir. Les rêves illusoire sont à l'origine des déficits. Bon nombre de pays dans le monde ne le savent que trop bien de nos

jours », a affirmé le ministre, qui s'est félicité de la bonne tenue de l'économie canadienne par les temps qui courent.

Le ministre a précisé que les surplus prévus, établis à partir de prévisions économiques obtenues d'un groupe d'une vingtaine d'économistes au pays, tiennent compte des récentes initiatives du gouvernement, dont l'investissement de 18 milliards de dollars en santé sur six ans et la hausse des paiements de péréquation de 33 milliards au cours des 10 prochaines années.

Malgré ces bonnes nouvelles, le ministre Goodale a reçu une volée de bois vert de la part des trois partis de l'opposition. Ils ont accusé le grand argentier de cacher l'ampleur des surplus à venir, soulignant que M. Goodale avait prévu un excédent de 1,9 milliard au dernier exercice financier qui a pris fin le 31 mars alors que le surplus s'est avéré presque cinq fois plus élevé, soit 9,1 milliards.

« Allez-vous cesser de dire des gens de cette façon-là », a laissé tomber le député bloquiste Yvan Loubier, qui voulait remettre au ministre une calculatrice en guise de protestation. « Cela fait sept ans que la mascarade dure. Vous trafiquez les chiffres. (...) Ce n'est pas un problème de transparence que vous avez, monsieur le ministre, c'est un problème de crédibilité. Il

## Les frais annuels de service de la dette demeurent le principal poste de dépenses du gouvernement fédéral

n'y a plus personne qui vous croit », a-t-il ajouté, soulignant qu'il n'y avait jamais eu de débat sur l'utilisation la plus judicieuse des surplus.

M. Goodale a répliqué que le gouvernement libéral avait suivi une approche équilibrée depuis qu'Ottawa enregistre des surplus, ayant investi 200 milliards dans les programmes sociaux et économiques, offert 100 milliards en réductions d'impôts et remboursé 61 milliards de la dette.

M. Loubier a tout de même pressé le ministre des Finances d'adopter une loi sur la distribution des surplus d'ici le 31 mars afin d'éviter que les excédents soient appliqués automatiquement au remboursement de la dette. M.



Le ministre des Finances Ralph Goodale comparaissait hier devant le comité des finances de la Chambre des communes.

Goodale a pris bonne note de la requête, mais sans plus.

Le député conservateur Monte Solberg a aussi reproché au ministre de sous-estimer les surplus année après année, privant ainsi les contribuables d'une réduction supplémentaire de leur fardeau fiscal. Sa collègue Judy Wasylycia-Leis, du NPD, a tenu des propos semblables, affirmant que le ministre avait l'obligation d'être plus précis dans ses prévisions.

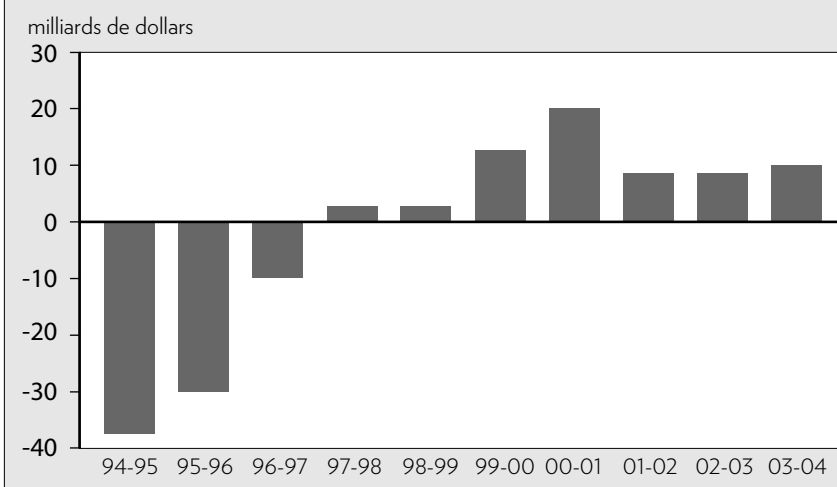
Avant même que M. Goodale comparaisse devant le comité des finances, le Parti conservateur pressait le gouvernement Martin aux Communes d'utiliser une partie des surplus à venir pour réduire le fardeau fiscal des contribuables, tandis que le Bloc québécois l'exhortait à améliorer le régime d'assurance emploi de manière à ce que davantage de chômeurs puissent toucher des prestations.

Mais le premier ministre Paul Martin a coupé court à toutes ces demandes à l'issue d'une réunion du cabinet en affirmant que son gouvernement compte d'abord mettre en oeuvre les promesses contenues son programme électoral, notamment l'investissement en santé, la création d'un réseau national de garderies et l'aide aux municipalités.

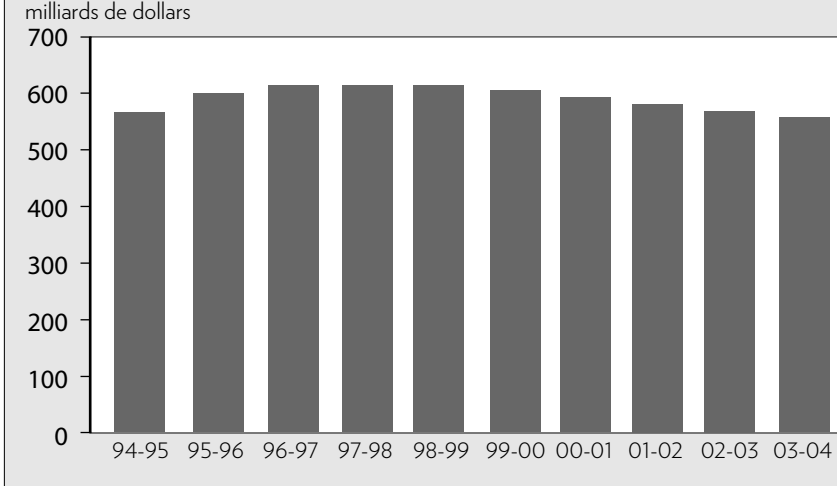
« Nous comprenons tous bien l'importance de réduire les impôts. Mais nous allons réaliser notre programme d'abord et avant tout. Après cela, si nous pouvons réduire les impôts, nous allons évidemment le faire », a-t-il commenté à l'issue d'une réunion de son cabinet.

## COMPTES PUBLICS DU CANADA

### EXCÉDENT/DÉFICIT ANNUEL



### DETTE NETTE



# Le Bloc veut élargir les pouvoirs de la vérificatrice générale

Un projet de loi a été déposé en ce sens

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Dans un projet de loi déposé aux Communes lundi, le Bloc québécois propose d'élargir les pouvoirs de la vérificatrice générale afin qu'elle puisse passer au peigne fin les livres des sociétés d'État et des fondations créées par le gouvernement, qui échappent à son contrôle et à celui du Parlement.

Ce projet de loi vise principalement les huit organismes qui ont reçu des sommes d'au moins 100 millions de dollars chacun de la part du gouvernement. En fait, depuis 1997, le gouvernement libéral a versé 9,1 milliards à 15 fondations et, de ce montant, 7,7 mil-

liards demeurent toujours inutilisés.

Or, les parlementaires et l'actuelle vérificatrice générale, Sheila Fraser, ne peuvent étudier de plus près la gestion de ces fondations parmi lesquelles figurent Inforoute Santé du Canada et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. En plus, cinq sociétés d'État telles que la Banque du Canada et Postes Canada échappent toujours à la loupe de la vérificatrice.

Le Bloc critique vertement cette façon de gérer les fonds publics, car elle consiste à détourner les surplus du gouvernement en les versant à des fondations qui n'ont pas de comptes à rendre au Parlement.

Benoît Sauvageau, porte-parole du Bloc pour le Conseil du Trésor et les comptes publics, a donc déposé un projet de loi qui devrait être appuyé par les conservateurs et les néo-démocrates, pour modifier la Loi sur le vérificateur général et permettre à la vérificatrice d'étudier de plus près les activités de ces organismes.

Cette requête a d'ailleurs déjà été faite par la vérificatrice générale elle-même dans son rapport d'avril 2002. « La vérificatrice générale devrait être désignée à titre de vérificatrice externe des fondations, à quelques exceptions près », peut-on lire.

Malgré cette demande, aucune modification n'a été apportée par le gouvernement libéral. Les troupes

de Gilles Duceppe ont donc décidé de revenir à la charge. « Je ne vous cacherai pas que le scandale des commandites a influencé ce projet de loi », a déclaré hier en point de presse M. Sauvageau.

Il n'a d'ailleurs pas manqué d'écorcher au passage la façon dont les libéraux ont géré les deniers publics au cours des dernières années. « On a vu par le scandale des commandites que la reddition de comptes et l'imputabilité étaient assez absents de ce gouvernement, soutient-il. En créant les fondations, on était comme sur une voie d'évitement de tout le processus législatif et réglementaire. Est-ce une nécessité de créer ces fondations-là ? » se demande-t-il.

Le député bloquiste craint que, si d'autres fondations de ce genre sont créées, le rôle des parlementaires par rapport à la gestion des finances publiques soit réduit. M. Sauvageau tient toutefois à souligner qu'il n'accuse pas les administrateurs de ces organismes de mauvaise gestion. « J'ose espérer que les gens qui administrent ces fon-

dations le font de façon correcte, dit-il. Je ne voudrais pas laisser sous-entendre que, par ce projet de loi, on a des pressentiments sur des fondations qui administreraient de façon incorrecte les deniers publics. Je ne veux pas accuser d'avance ni les fondations ni les sociétés d'État qui se verraient maintenant sous la loupe de la vérificatrice générale. »

Si le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique n'ont pas encore donné officiellement leur appui, ils semblent toutefois favorables à ce projet de loi. « En campagne électorale, on disait déjà qu'il fallait augmenter le budget de la vérificatrice générale pour lui permettre d'élargir son rôle », souligne Dimitri Soudas, porte-parole du chef conservateur Stephen Harper.

Les néo-démocrates sont également d'accord avec un renforcement de pouvoir, mais le parti souhaite examiner le projet de loi en profondeur avant de se prononcer.

Pour sa part, le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, étudie présentement le dossier, confirme sa porte-parole, Lise Jolicoeur.

**450, CHEMIN DU GOLF**  
CE SOIR 20 H  
DÉCOUVREZ SIMON !

**3 X RIEN**  
CE SOIR 20 H 30  
RETROUVAILLES ENTRE ALEX ET SON PÈRE !

**ATQS.ca**  
Un réseau **COGECO** **BELL**

MISSION AU MEXIQUE

# Le président Fox veut relancer les projets de trains québécois

MARIO CLOUTIER

**MEXICO — Le Mexique veut relancer de nombreux projets d'infrastructures comprenant une participation québécoise et pouvant représenter des investissements de plus de 1 milliard.**

De retour d'Ottawa il y a deux semaines, le président Vicente Fox a confié à la presse locale qu'il avait discuté avec la firme Bombardier de sa participation dans un projet de train transurbain dans l'État de Guanajuato, où il a été gouverneur pendant cinq ans, et d'un autre empruntant un trajet de 20 km entre la capitale mexicaine et la ville de Huehuetoca, au nord.

« Nous revenons avec un bon paquet d'investissements possibles qui généreront beaucoup d'emplois », avait déclaré le président Fox à l'issue de sa visite à Ottawa, où il a signé une entente de partenariat avec le Canada en plus de discuter en tête à tête avec Laurent Beaudoin, de Bombardier.

En entrevue hier avec les médias québécois, le président mexicain a réitéré sa volonté de « travailler avec le premier ministre Charest pour faire de plus en plus de commerce entre nos deux pays ». M. Fox rencontrera M. Charest demain soir à Mexico pour lui rappeler que « le marché mexicain est le plus ouvert au monde ».

En juin dernier, le président mexicain avait déjà affirmé à des représentants québécois qu'il cherchait à relancer le projet de 600 millions de dollars de Guanajuato. Ce projet et quelques autres dans le domaine du transport, qui semblent lui tenir à coeur à moins de deux ans de la

fin de son mandat, représentent des investissements de plus de 1 milliard.

**Toujours vivants**

« Ces projets sont toujours vivants, mais nous ne sommes qu'un participant comme constructeur de trains », résume le porte-parole mexicain de Bombardier Concarill, Alejandro Gutierrez.

Comme l'ALENA, la compagnie canadienne célèbre le 10<sup>e</sup> anniversaire de son arrivée au Mexique. Elle a une unité de production d'équipement ferroviaire importante dans l'État d'Hidalgo, et elle vient d'entreprendre un contrat important

pour fournir des voitures pour le métro de la ville de Mexico.

Bombardier est également en discussion avec le gouvernement de M. Fox pour ouvrir une usine d'assemblage aéronautique au Mexique. La multinationale analyse toutefois aussi les avantages que pourrait offrir le Brésil pour accueillir ce nouvel établissement.

Pour ce qui est du projet de train dans Guanajuato, il remonte à une dizaine d'années et le nom de Bombardier circulait à l'époque. En 1999, le premier ministre Lucien Bouchard avait déclaré, après une rencontre avec Vicente Fox, que la Caisse de dépôt et de placement

était aussi sur les rangs pour ce qui est du financement à hauteur de 25 millions.

**Gros sous**

Le lancement de tels projets d'infrastructures au Mexique reste une affaire de gros sous, souligne pour sa part l'ambassadeur canadien à Mexico, Gaëtan Lavertu. « On suit de près ces projets et les discussions qui les entourent. Très souvent c'est une question de financement », explique-t-il. M. Lavertu admet être en contact constant avec les grandes entreprises canadiennes sur leurs projets mexicains. « Nous connaissons leurs plans d'expansion, no-


tamment ceux de Bombardier, et nous tentons d'identifier les occasions et les moyens de les réaliser, notamment avec le secteur bancaire et le financement des exportations. »

Le président Fox est du même avis. « Il faut leur faciliter les choses », croit-il. À ce sujet, le Mexique aimerait bien voir se concrétiser l'idée d'un Fonds d'investissement nord-américain, par exemple. Mais l'apport du secteur public et des gouvernements canadien et américain comme partenaires de l'ALENA devrait être limité, estime l'ambassadeur Gaëtan Lavertu. « L'objectif est louable, mais les contribuables canadiens accepteraient difficilement qu'une partie de leurs impôts serve à ce genre de projets », soutient-il.

Le maillage d'entreprises tel que prôné par la présente rencontre d'affaires France-Québec-Mexique, qui se termine vendredi, reste une avenue plus prometteuse, selon le diplomate canadien. « C'est le genre de dialogue qu'il faut avoir. Le Canada et le Québec doivent être davantage présents au Mexique et il n'en tient qu'à nous de saisir les occasions. »

Avec la Presse Canadienne.

POUR TROUVER.



CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE



## RÉALISEZ VOS RÊVES

LA NOUVELLE FAÇON DE FINANCER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le nouveau Tout-En-Un vous permet de mettre à profit la valeur nette de votre propriété en plus d'obtenir un montant pouvant aller jusqu'à 75 % de la valeur de votre maison et ce, à un taux avantageux.

Autre avantage, le Tout-En-Un, vous donne la liberté de saisir le moment propice à la réalisation de vos travaux.

*On peut vous aider*

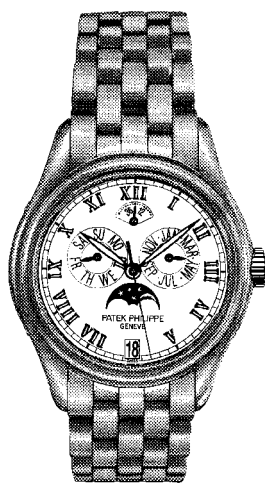
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



**BANQUE NATIONALE**

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

Annual Calendar par Patek Philippe



**PATEK PHILIPPE**  
GENÈVE  
Fondez votre propre tradition.

*Célébrons 50ans*

Exclusif chez :



**KAUFMANN de SUISSE**

BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595  
MONTRÉAL

3271892

**MONTBLANC**



### DÉCOUVREZ

STARWALKER RESIN LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'INSTRUMENTS D'ÉCRITURE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION DU JOUR. CORPS EN RÉSINE DE CHOIX, SILHOUETTE FUTURISTE, NOUVEAU SYSTÈME ENCREUR AVEC POINTE PLAQUÉE RHODIUM ET TÊTE TRANSPARENTE SOUS LAQUELLE FLOTTE L'ÉTOILE MONTBLANC. DE 285 \$ À 415 \$.

BOUTIQUE DU

*Stylo*

• 977, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL (NIVEAU MÉTRO - SIMONS)  
• CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD  
• PLACE LAURIER À SAINTE-FOY, QUÉBEC

Tél. : (514) 284-1295

www.stylo.ca

3246981

3246981

Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque.

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## 567 patients rappelés

PATIENTS  
suite de la page A1

« Les risques de contamination des patients sont théoriques et très faibles », se défendait, hier, le CHUQ, dans un communiqué publié en fin d'après-midi. Ils sont de 1 sur 100 000 pour les hépatites, de un sur un million pour le VIH et de 1 sur 100 millions pour la syphilis et le virus HTLV.

Le rappel concerne des patients qui ont subi une reconstruction de l'oreille (tympaanoplastie) à l'Hôtel-Dieu. De ces 567, quelque 200 sont de la région immédiate de Québec. De 1984 à 2002, l'hôpital utilisait des tissus prélevés sur des cadavres que lui fournissait la British Columbia Ear Bank, une organisation associée à l'Hôpital général de Vancouver. Créée en 1974, la British Columbia Ear Bank n'a pas survécu à l'enquête déclenchée par Santé Canada et la Providence Health Care.

« Nous avons cessé l'utilisation de ces tissus aussitôt après en avoir été informés », commente Pierre Lafleur, directeur des communications au CHUQ. Mais en ce qui concerne l'information aux patients, il a fallu procéder à un

véritable travail de moine pour les répertorier. « Quatre archivistes ont travaillé à plein temps pour retracer 5253 dossiers, dont certains étaient vieux de presque 20 ans. Par la suite, l'établissement a procédé à l'analyse de 3627 d'entre eux et de 4832 protocoles opératoires. Au terme de ce travail, 567 patients viennent d'être informés, par lettre recommandée, de se rendre dans un

laboratoire alimentait des hôpitaux de tout le Canada, sauf la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest. Deux hôpitaux américains figuraient aussi parmi ses clients.

### Inquiétudes

Or, le 18 février 2003, l'hôpital Providence Health Care émettait ses premières inquiétudes sur

**Selon Pierre Lafleur, directeur des communications au CHUQ, les patients qui ont reçu une lettre ne doivent surtout pas se placer en mode panique. « Tout ce qu'on leur demande de faire, c'est de passer un test sanguin, comme s'ils devaient se rendre chez Héma-Québec. »**

centre de prélèvement pour y subir des tests. »

La BC Ear Bank, chez qui l'Hôtel-Dieu de Québec obtenait les tissus humains nécessaires aux opérations de reconstruction de l'oreille, travaillait sous la direction médicale du département d'otolaryngologie de l'Université de la Colombie-Britannique. Le

l'état des tissus humains fournis par la BC Ear Bank. Dans un communiqué retrouvé par *Le Soleil*, l'hôpital et Santé Canada avisaient les médecins de la dangerosité de ces tissus, appelaient à cesser de les utiliser et d'en informer leurs patients, « à titre de précaution ».

Un an plus tard, ces inquiétudes

étaient confirmées : des tests positifs pour l'hépatite B et la syphilis étaient constatés auprès d'une quarantaine de donneurs de la BC Ear Bank.

« Les enquêteurs ont constaté des déficiences au niveau du formulaire de consentement au prélèvement, au niveau de la tenue des registres portant sur les procédures de stérilisation et les analyses de dépistage sanguin, signale le CHUQ. Les contrôles de qualité quant à la stérilité n'ont pu être démontrés de façon absolue », ajoute-t-on. Santé Canada poursuit toujours son enquête à ce propos.

Selon Pierre Lafleur, les patients qui ont reçu une lettre ne doivent surtout pas se placer en mode panique. « Tout ce qu'on leur demande de faire, c'est de passer un test sanguin, comme s'ils devaient se rendre chez Héma-Québec. »

Une prescription accompagnée la lettre que chacun a maintenant reçue. « Il faudra environ deux semaines pour procéder aux analyses en laboratoire », spécifie le directeur des communications du CHUQ.

Depuis lundi, l'hôpital a reçu 55 appels à ce propos. De ce nombre, 42 étaient pour des demandes d'informations générales et 13 pour des questions d'ordre médical.

## Lait, yaourt et fromage plus chers en 2005

LAIT suite de la page A1

« (Les commissaires) se sont engagés à considérer de nouveau la vache folle cet automne dans les consultations et dans les calculs et à apporter une augmentation qui serait probablement plus élevée que la moyenne des dernières années », indique la porte-parole de la Commission, Chantal Paul.

Les fabricants de yaourt et de fromage disent ne pas savoir quel serait l'impact d'une telle hausse. Mais « s'il y a une augmentation dans le prix de soutien, cela indique de toute évidence une certaine augmentation du coût des produits laitiers », reconnaît le président de l'Association des transformateurs laitiers du Canada, Don Jarvis.

La Régie des marchés agricoles pourrait aussi autoriser une augmentation du prix du lait vendu dans les épicerie et les détaillants au Québec. Pour le litre de lait à 2 % de matières grasses, la

Régie avait permis une hausse de 3,1 % l'an dernier, presque autant que la hausse du prix de soutien de la CCL, qui était de 3,5 %. Si la Régie autorisait une augmentation de 11 %, le prix du litre de lait à 2 % pourrait grimper jusqu'à 1,50 \$. Le prix maximal permis pour ce produit actuellement est de 1,35 \$.

« Le consommateur canadien sert de vache à lait », affirme l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires sur son nouveau site Internet. L'Association, qui a souvent critiqué les prix des produits laitiers, invite les consommateurs à écrire à la CCL et au ministre fédéral de l'Agriculture pour réclamer un gel des prix.

Les restaurateurs montrent, chiffres à l'appui, que les producteurs canadiens touchent de meilleurs prix que leurs homologues étrangers. « Ce qui intéresse le consommateur, c'est le prix du lait au détail. Et le prix du lait au détail au

Canada est plus bas qu'aux États-Unis, ça a été mesuré à plusieurs reprises depuis 1996 », proteste le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau.

Selon lui, les restaurateurs font de la désinformation lorsqu'ils affirment que les coûts de production ont diminué de 3,5 % depuis 10 ans. Moins de la moitié des producteurs laitiers réussissent à couvrir leurs coûts de production, affirme-t-il.

Les Producteurs laitiers du Canada demanderont à la CCL d'augmenter le prix de soutien, qui est actuellement de 64 cents, d'environ 7 cents le litre, une hausse de 10,9 %. La CCL tiendra compte des coûts de production et des revenus des fermes laitières, tous deux affectés par la crise de la vache folle. Depuis la découverte d'une vache atteinte de cette maladie au printemps 2003, les prix que les agriculteurs reçoivent pour

les vaches laitières envoyées à l'abattoir se sont effondrés. La Commission entendra aussi le point de vue des associations de consommateurs et d'entreprises. Sa décision, attendue pour le 15 décembre, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février prochain, tout comme celle de la Régie des marchés agricoles.

### Producteurs en furie

Par ailleurs, le ton monte chez les producteurs laitiers du Québec. Des manifestations pourraient avoir lieu au cours des prochains jours dans plusieurs régions du Québec. Les producteurs laitiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont lancé un autre appel de détresse. Ils réitérent qu'ils n'arrivent plus à vendre leurs vaches de réforme à un prix raisonnable. Lors d'une manifestation prévue vendredi, les producteurs pourraient abattre entre 400 et 600 vaches de réforme (vaches qui ne produisent plus de lait et qui sont vendues à l'abattoir). Les producteurs réclament un prix plancher ou à tout le moins, de l'aide financière d'urgence du gouvernement du Québec.

## Un avion atteint Mach 10

MATHIEU PERREAULT

Un avion sans pilote de la NASA a battu le record de vitesse en atteignant Mach 10, hier après-midi au large de la Californie.

L'appareil expérimental, appelé X-43A, n'a volé à cette allure que pendant 11 secondes, après avoir été propulsé à Mach 10 par une fusée. L'avion et la fusée avaient été transportés au-dessus de l'océan par un bombardier B-52. Le X-43A, qui mesure 3,7 mètres, s'est ensuite abîmé dans le Pacifique, à 1300 kilomètres des côtes.

Le X-43A était mû par un moteur futuriste, le *scramjet*, qui aspire de l'oxygène sans avoir besoin de compression, grâce à la forme particulière de son entrée d'air. L'oxygène est nécessaire à la combustion, et les avions « hypersoniques », qui volent à plus de Mach 5, ont habituellement besoin de transporter avec eux de l'oxygène liquide. L'armée américaine veut fabriquer des missiles « scramjet », qui pourraient révolutionner — d'ici plusieurs décennies — les transports intercontinentaux et vers l'espace.

Le vol à 10 fois la vitesse du son du X-43A devait avoir lieu lundi, mais deux bris électroniques ont forcé son report à hier. La NASA ne voulait surtout pas perdre un autre prototype: elle a perdu en 2001 le premier de ses trois X-43A, qui ont coûté 230 millions. Le programme a été lancé en 1996.

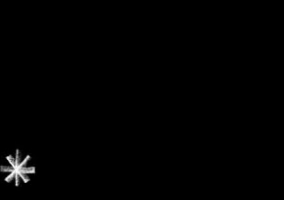
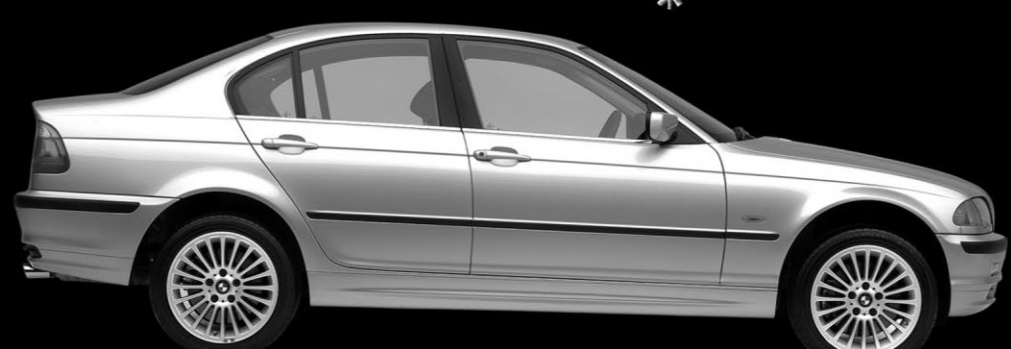
Le deuxième X-43A a volé en mars dernier, et a lui aussi battu le record de vitesse, atteignant March 7. L'avion a dû être modifié pour supporter les températures de 2000 degrés Celsius, 600 de plus qu'en mars dernier, que génère la friction de l'air à Mach 10 — environ 11 000 km/h.

## Précision

Ville de Montréal

Dans un article publié le 12 novembre, nous écrivions que le budget alloué à la culture par la Ville de Montréal serait de 10 millions de dollars l'an prochain. Il s'agissait en fait de la somme accordée au Conseil des arts de Montréal. Nos excuses.

La traction intégrale de BMW : le droit chemin entre deux points.



TRACTION INTÉGRALE

À partir de seulement

325Xi **445\$**\*/mois  
Avec traction intégrale

**3,9%**  
taux de location

325i **375\$**\*/mois  
Sans traction intégrale

**3,9%**  
taux de location

NE RATEZ PAS CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE ! VALABLE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2004.



BMW

Montréal  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
(514) 731-7871  
[www.bmwcanbec.com](http://www.bmwcanbec.com)

Banlieue Ouest  
Automobiles Jalbert  
16 710, autoroute Transcanadienne  
Kirkland  
(514) 695-6662  
(514) 343-3413  
[www.jalbert-auto.qc.ca](http://www.jalbert-auto.qc.ca)

Laval  
BMW Laval  
2450, boul. Chomedey  
(450) 682-1212  
(514) 990-2269  
[www.bmw.laval.com](http://www.bmw.laval.com)

Rive-Sud  
Park Avenue BMW  
8400, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (450) 445-4555  
Montréal (514) 875-4415  
[www.parkavenuebmw.com](http://www.parkavenuebmw.com)

BMW  
Série 3

[www.bmwmontreal.ca](http://www.bmwmontreal.ca)



Le plaisir de conduire.™

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 2005 325Xi et 325i en inventaire. Le PDSF pour le modèle 325Xi/325i de base est de 42 900\$/39 900\$. \*Pour une location de 36 mois sur le modèle 325Xi/325i de base comportant une mensualité de : (i) 445\$/375\$, un montant de 6 764\$/6 564\$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 505\$/435\$, un montant de 4 844\$/4 690\$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 562\$/490\$, un montant de 3 017\$/2 863\$ est exigé à la signature du contrat de location. Le taux de location applicable sur le modèle 325Xi/325i est de 3,9%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule 325Xi/325i à l'échéance du terme est de 26 169\$/24 738\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15\$ du kilomètre excédentaire pour les modèles 325Xi/325i. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité.

# Pas de répit pour le député Daniel Bouchard

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Déjà aux prises avec une enquête de la Sûreté du Québec sur sa gestion alors qu'il dirigeait la Société d'aide au développement de la collectivité (SADAC) du Haut-Saint-François, le député libéral de Mégantic-Compton, Daniel Bouchard, doit maintenant faire face à une douzaine d'accusations de violation de la Loi électorale qui lui ont été signifiées par le directeur général des élections (DGE) du Québec.

Toutefois, ces infractions commises alors qu'il était directeur de la SADAC du Haut-Saint-François, et qui entraînent des amendes minimales de 500 \$ chacune, n'ont rien de frauduleux et ne mettent pas en cause son

aptitude à siéger à l'Assemblée nationale.

Le DGE a signalé ces constats d'infraction au député le 10 novembre et, si ce dernier admet sa faute, il devra payer des amendes et des frais totalisant 7472 \$. S'il devait protester de son innocence, son cas serait référé à la justice.

Ces constats concernent des contributions à la caisse électorale du Parti libéral du Québec ne provenant pas des avoirs personnels des gens qui ont contribué ou de lui-même, à l'encontre de l'article 90 de la Loi électorale. Autrement dit, c'est l'employeur de ces personnes qui remboursait leur contribution à l'Association libérale de Mégantic-Compton, selon le DGE.

# Première visite officielle de Bush à Ottawa

SYLVAIN LAROCQUE  
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Après quatre ans à la Maison-Blanche, le président américain George W. Bush fera finalement sa première visite officielle au Canada les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, a annoncé hier le premier ministre Paul Martin.

Le président Bush avait déjà prévu se rendre à Ottawa en mai 2003, mais il avait annulé l'événement dans la foulée du refus de l'ex-premier ministre Jean Chrétien de participer à la guerre américano-britannique en Irak. Selon des sources américaines, M. Bush cherchera donc

à se réconcilier avec le Canada, principal allié économique des États-Unis.

Depuis qu'il dirige la première puissance mondiale, George Bush est venu à deux reprises au Canada pour des sommets internationaux — à Québec en 2001 et à Kananaskis en 2002 —, mais jamais en visite officielle.

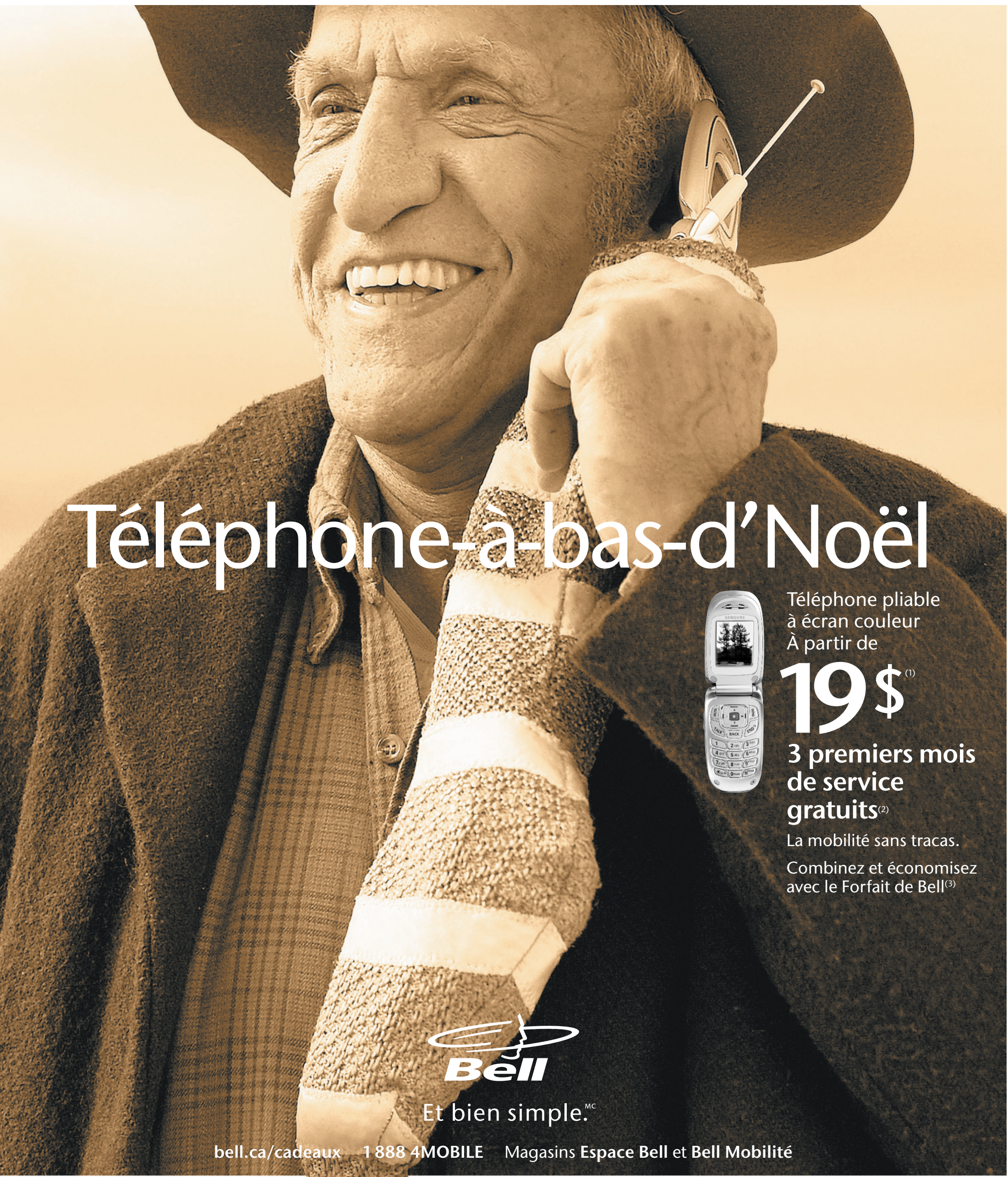
Bill Clinton est le dernier président américain à avoir fait une visite d'État au Canada, en 1995.

Les deux gouvernements sont tombés d'accord hier après-midi sur les dates du séjour de M. Bush dans la capitale fédérale. Le cabinet de M. Martin n'a pas voulu donner davan-

tage de détails sur la visite, en soulignant que les négociations se poursuivaient.

Il apparaît toutefois peu probable que le président Bush prononce un discours au parlement canadien, en raison de préoccupations sécuritaires mais aussi politiques. En 1987, trois députés néodémocrates avaient chahuté Ronald Reagan au cours d'une visite d'État. Le parti s'inquiétait alors d'un projet américain de défense continentale, sujet qui est redevenu d'une vive actualité.

On peut s'attendre à ce que les deux chefs d'État discutent des litiges commerciaux liés à la maladie de la vache folle, au bois d'oeuvre et au blé.



# Téléphone-à-bas-d'Noël



Téléphone pliable à écran couleur  
À partir de

**19\$<sup>(1)</sup>**

**3 premiers mois de service gratuits<sup>(2)</sup>**

La mobilité sans tracas.

Combinez et économisez avec le Forfait de Bell<sup>(3)</sup>



Et bien simple.<sup>MC</sup>

[bell.ca/cadeaux](http://bell.ca/cadeaux) 1 888 4MOBILE Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

3271193A

## Espace Bell

- Anjou**  
Les Galeries d'Anjou  
(450) 353-0257
- Beloeil**  
Mail Montenach  
(450) 446-7176
- Brossard**  
Mail Champlain  
(450) 465-8759
- Châteauguay**  
Centre régional Châteauguay  
(450) 691-7665
- Coaticook**  
18, rue du Manège  
Place J.R. Lefebvre  
(819) 849-9997
- Cowansville**  
Domaine du Parc  
(450) 263-4444
- Delson**  
5, route 132  
(450) 635-9999
- Dollard-des-Ormeaux**  
3352, boul. des Sources  
(514) 684-6846
- Châteauguay**  
3699, boul. St-Jean  
(514) 626-8888
- Dorion-Vaudreuil**  
84, boul. Harwood  
(450) 424-1416
- Dorval**  
Les Jardins Dorval  
(514) 631-1222

- Drummondville**  
2265, boul. St-Joseph  
(819) 478-5178
- Promenades Drummondville**  
(819) 474-4433
- Gatineau**  
Promenades de l'Outaouais  
(819) 246-2355
- Granby**  
Galeries de Granby  
(450) 777-4058
- Hull**  
Galeries de Hull  
(819) 771-2716
- Joliette**  
Les Galeries Joliette  
(450) 755-5533

- LaSalle**  
Carrefour Angrignon  
(514) 364-3071
- Laval**  
1655, boul. St-Martin Ouest  
(450) 680-1010
- Carrefour Laval**  
(450) 681-3344
- Carrefour Laval (kiosque)**  
(450) 978-7133
- Centre Laval**  
(450) 680-2355
- Longueuil**  
Place Longueuil  
(450) 679-4558
- Place Versailles**  
(514) 353-8847
- Plaza Côte-des-Neiges**  
(514) 342-5444
- Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)**  
(514) 270-1155
- Montréal-Nord**  
Place Bourassa  
(514) 322-3202
- Mont-Tremblant**  
517, rue de St-Jovite  
(819) 681-0404
- Pointe-aux-Trembles**  
12530, rue Sherbrooke Est  
(514) 645-4455
- Pointe-Claire**  
Fairview Pointe-Claire  
(514) 630-4992

- Montréal**  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
(514) 739-7777
- 9280, boul. de l'Acadie**  
(514) 385-0770
- 5187, avenue Papineau (angle Laurier)**  
(514) 526-2020
- Ste-Catherine Ouest**  
(514) 866-6686
- Centre Rockland**  
(514) 340-1269
- Place Alexis-Nihon**  
(514) 939-2439
- Place Dupuis**  
(514) 844-1313

- Repentigny**  
309, rue Notre-Dame  
(450) 585-4455
- Les Galeries Rive-Nord**  
(450) 657-4455
- Rosemère**  
232, boul. Curé-Labelle  
(450) 979-3838
- Place Rosemère**  
(450) 435-0024
- Salaberry-de-Valleyfield**  
Centre commercial Valleyfield  
(450) 377-1256
- Sherbrooke**  
2700, rue King Ouest  
(819) 823-9994
- Carrefour de l'Estrie**  
(819) 565-1605

- Sorel**  
Les Promenades de Sorel  
(450) 778-1749
- St-Bruno-de-Montarville**  
Les Promenades St-Bruno  
(450) 441-1535
- St-Agathe-des-Monts**  
80A, boul. Morin  
(819) 321-0265
- St-Eustache**  
Place St-Eustache  
(450) 623-8500
- St-Hubert**  
5190, boul. Cousineau  
(450) 676-9919
- 3879, boul. Taschereau**  
(450) 926-2020

- St-Hyacinthe**  
Galeries St-Hyacinthe  
(450) 778-1749
- St-Jean-sur-Richelieu**  
391, boul. Séminaire Nord  
(450) 348-5210
- Carrefour Richelieu**  
(450) 349-4400
- Le Carrefour du Nord**  
(450) 431-3926
- St-Laurent**  
La Place Vertu  
(514) 335-2355

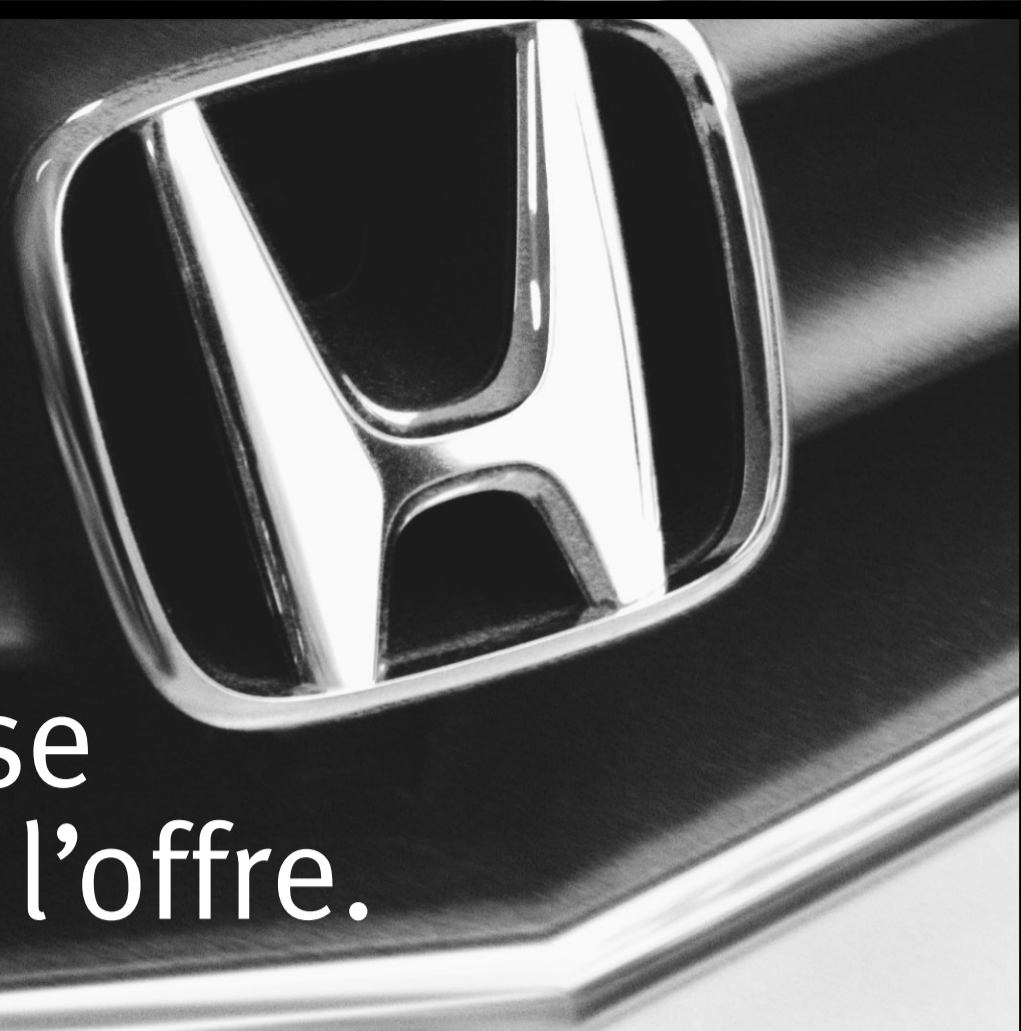
- St-Léonard**  
6050, boul. Métropolitain Est  
(514) 257-9292
- Centre Le Boulevard**  
(514) 376-2288
- Terrebonne**  
Les Galeries Terrebonne  
(450) 964-7985
- Tracy**  
604, route Marie-Victorin  
(450) 746-7777

- Trois-Rivières**  
5691, boul. Jean XXIII  
(819) 376-6849
- Centre Les Rivières**  
(819) 691-0482
- Victoriaville**  
567, boul. des Bois-Francs Sud  
(819) 357-7777
- La Grande Place des Bois-Francs**  
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et détaillants autorisés : FUTURE SHOP, L'ANNÉE TÉLÉPHONIQUE, Doro, SONY ERICSSON

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et s'adressent aux nouvelles activations. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Photo à titre indicatif. Jusqu'à épuisement des stocks. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec tout engagement. D'autres conditions s'appliquent. (1) Sujet à un engagement de 3 ans. (2) Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. (3) Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Sympatico et ExpressVu sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour les détails, visitez [bell.ca/forfait](http://bell.ca/forfait), appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.

Dans cette page,  
il n'y a qu'une chose  
qui ne durera pas : l'offre.



**0\$**  
comptant

## Berline Civic DX 2005



Berline Civic LX-G  
illustrée

Prix de location

**198\$\***

par mois/60 mois

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**120 000 km • Transport et  
préparation inclus**

## Berline Accord DX 2005



Berline Accord EX-L  
illustrée

Prix de location

**268\$\***

par mois/48 mois

Taux de  
financement  
à l'achat  
à partir de

**2,9%†**

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0\$  
comptant disponible •  
Transport et préparation  
inclus**



**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



**HONDA**

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois pour la berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) et de 48 mois pour la berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198\$, b) 0\$, c) 11 880\$; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268\$, b) 3 780\$, c) 16 644\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire pour la berline Civic DX 5 vitesses et de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire pour la berline Accord DX 5 vitesses. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. †Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 2,9% pour le financement à l'achat d'une berline Accord DX 5 vitesses 2005 (modèle CM5515E) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 36 mois. D'autres termes de financement sont offerts jusqu'à 60 mois. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles.



# VINCENT MARISSAL

## Le dernier tour de piste de Tonton Ralph

À moins d'un cataclysme politique, les Albertains donneront lundi une quatrième majorité consécutive à leur coloré premier ministre Ralph Klein. Notre chroniqueur politique Vincent Marissal est en Alberta en cette dernière semaine de campagne pour prendre le pouls de cette société politiquement distincte.

**EDMONTON** — C'est immanquable. Chaque fois que vous mettez les pieds en Alberta, tout le monde critique Ralph Klein. Du voisin de siège dans l'avion au chauffeur de taxi, du préposé à l'hôtel au prof d'université en passant par la serveuse au restaurant, sans oublier, cela va de soi, les partis de l'opposition.

Ralph est grossier. Il ne boit plus, mais il dit encore autant de bêtises qu'un collégien en goguette. Il est arrogant. Il est méprisant. Il est débranché des besoins de ses concitoyens. Il n'est pas bon gestionnaire, il est chanceux de pouvoir compter sur les redevances astronomiques du pétrole. Il a fait son temps. Il n'a plus la fougue d'antan.

Pourtant, le premier ministre conservateur mène une petite campagne électorale pépère et il vogue allègrement vers son quatrième triomphe. Selon les derniers sondages, il trône autour de 50 % dans les intentions de vote et le seul suspense ici est de savoir s'il réussira à garder autant de sièges lundi prochain, soit 73 sur 83.

La réalité, c'est que tout le monde (enfin, presque) aime bien Ralph, comme on l'appelle familièrement dans tous les milieux. On l'aime comme on aime un vieil oncle. Vrai, Tonton Ralph est parfois un peu malcommode, il est souvent embarrassant parce qu'il dit toujours ce qu'il pense, mais il a bien géré les affaires de la famille et, après tout, on n'a pas trop à se plaindre.

D'autant que les partis de l'opposition sont, soit trop extrémistes, soit désorganisés, voire carrément au bord de la faillite, pour offrir une véritable solution de rechange à un gouvernement qui n'a pas commis de gaffe majeure depuis 1993. M. Klein lui-même accumule les gaffes — comme ce soir de brosse de 2001, quand il avait injurié des sans-abri avant de leur jeter rageusement une poignée de monnaie — et les citations grinçantes.

Mais ses électeurs ne semblent pas lui en tenir rigueur. Ses propres candidats, par contre, cachent mal leur exaspération devant les nouvelles

fanfaronnades de leur chef.

En particulier cette déclaration du début de la campagne selon laquelle une révision d'un programme d'aide financière aux personnes sérieusement handicapées s'impose pour dénicher les profiteurs. On reproche surtout à Ralph Klein de ne pas s'être excusé. Au lieu de ça, il a envoyé paître les journalistes en affirmant que « les gens sévèrement normaux » en ont assez de cette histoire. Du grand Ralph.

Au plan économique, les choses vont plutôt bien en Alberta : depuis 1993, le gouvernement de Ralph Klein a d'abord éliminé le déficit de 1,4 milliard, après quoi il a effacé la dette de 22,7 milliards. Grâce à la hausse vertigineuse des prix du pétrole, on prévoit des surplus gigantesques en Alberta pour l'année en cours (les libéraux albertains estiment ces surplus à environ 10 milliards).

Ajoutez à cela que les Albertains jouissent d'un taux d'imposition unique de 10 % et qu'il ne payent pas de taxe de vente et vous vous retrouvez, généralement, devant un électoralat « gras-dur ». Ralph Klein le sait trop bien et il ne prend aucun risque. En fait, il est train de réécrire le petit manuel de la parfaite anticampagne électorale.

Il refuse obstinément de dire ce qu'il entend faire des juteux surplus

qui pointent à l'horizon pas plus qu'il ne dit mot de ses projets de réforme en santé, lui qui menace pourtant depuis des années de violer la loi canadienne sur la santé en faisant une plus grande place au secteur privé.

L'enjeu est de taille : l'Alberta, en effet, est la seule province ayant les moyens de faire un pied de nez à Ottawa et de se tourner vers le privé. Les Albertains, qui ont vu depuis 11 ans leur filet social se rétrécir passablement au profit des politiques fiscales conservatrices de leur premier ministre, pourraient fort bien le suivre une fois de plus dans cette aventure.

Quand les reporters ont demandé à Ralph Klein, au début de la campagne, de préciser son plan pour le système de santé, il a répondu : « Je ne veux pas en parler maintenant, vous savez, c'est tellement compliqué ». Imaginez un peu ce qui serait arrivé à Paul Martin, le printemps dernier, s'il avait répondu avec une telle nonchalance.

Durant le débat des chefs, la semaine dernière, il a ajouté : « Vous voulez me faire dire que je suis en faveur du privé en santé, mais dans les faits, je ne le sais même pas moi-même (si je suis pour). » Ses adversaires l'ont accusé de manquer de leadership. Hier, au cours d'une émission de radio, il a été beaucoup plus clair, lais-

sant entendre qu'il n'a rien contre un plus grand rôle du privé.

En déclenchant les élections, le 25 octobre, la première chose qu'il a faite a été de s'envoler vers Ottawa pour une rencontre sur la péréquation.

À son retour dans ses terres, il lui a fallu une semaine avant de déclencher véritablement sa campagne. Au moins de cinq jours du vote, il s'en tient encore à un ou deux événements de campagne par jour. Il commence ses journées vers midi et rentre chez lui peinarde tous les soirs.

Il a affirmé au départ qu'il sollicite un nouveau (et dernier) mandat à peine trois ans après avoir obtenu son troisième parce qu'il lui faut un mandat solide pour affronter le nouveau gouvernement minoritaire de Paul Martin (la confrontation avec Ottawa marche aussi très fort en Alberta).

Mais il a précisé plus tard qu'il ne veut pas tenir des élections en 2005, année du centenaire de l'entrée de l'Alberta dans la Confédération. « On ne veut pas avoir une campagne électorale pendant la visite de la reine Élisabeth », se défend-il.

Voilà qui s'appelle avoir le sens des priorités.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)



**Gagnez ces somptueux trésors de Tahiti.**

Le luxe. Inspiré par Birks.

Les perles de Tahiti figurent parmi les trésors naturels les plus exotiques, les plus sensuels et les plus précieux. Visitez l'un de nos magasins entre le 10 novembre et le 12 décembre et remplissez un bulletin de participation pour courir la chance de gagner un superbe rang de perles de Tahiti (d'une valeur de 8 500 \$) ou l'une des 38 paires de boucles d'oreilles ornées de perles de Tahiti et de diamants (d'une valeur de 750 \$). Aucun achat requis.



**BIRKS**  
CÉLÈBRE SES 125 ANS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le [www.birks.com](http://www.birks.com) ou composez le 1 800 682.2622.

3271646A 3271650



**Bovet**  
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

Sur une sélection de

**COMPLETS**  
et  
**VESTONS SPORT**

100% laine  
Marques reconnues

**-30%**

Tailles courtes  
moyennes,  
fortes  
et élancées

\*Pas tous les modèles et grandeurs disponibles dans tous nos magasins.

Sur une sélection de

**PARKAS D'HIVER**

**CHANDAILS et CARDIGANS**

**CHEMISES SPORT et DE VILLE**

**30%**

à

**50%** de RABAIS

Sur une sélection de

**CHAUSSURES**

Florsheim, Clark's, Bostonian, Rockport

**30%**

à

**50%** de RABAIS

Pointures 7 à 12  
Largeurs assorties

\*Pas tous les modèles et grandeurs disponibles dans tous nos magasins.

Solde au 4475 boul. Métropolitain Est\* et à Fairview Pointe-Claire, Carrefour Laval, Promenades St-Bruno seulement.

\*Aussi pour pointures 13 à 15

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est • CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins  
• OUEST: Centre Rockland – Fairview Pointe-Claire • RIVE-SUD: Promenades St-Bruno – Mail Champlain, Brossard  
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord • JOLIETTE: Galeries Joliette

# COMBINAISON PERDANTE.



DÉSINDICALISATION

DÉSINDICALISATION

FUSIONS FORCÉES

FUSIONS FORCÉES

SOUS-TRAITANCE

FIN DES GARDERIES À \$

DEHORS LA SOCIÉTÉ CIVILE

PAUVRETE

PRIVATISATION

**MONSIEUR CHAREST, AVEC CETTE COMBINAISON VOUS AVEZ UNE CHANCE SUR 7 MILLIONS DE GAGNER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS.**

**NOUS NOUS SOUVIENDRONS DU BÂILLON.**



## SUITES DE LA UNE

Le Suroît définitivement liquidé  
avant la commission parlementaire

## SUROÏT

suite de la page A1

## Stérile procès

D'autres sources expliquent que la décision de « sortir » le Suroît du paysage vient de la conviction que la commission parlementaire restera un stérile procès du Suroît, si le projet de centrale au gaz est encore dans le décor. « On veut éviter que le Suroît contamine tout le débat. Les informations obtenues d'Hydro au cours des derniers mois prouvent qu'on est dans une zone confortable du point de vue de la disponibilité d'énergie », dit une source informée des détails de la décision. Stratégiquement, on veut aussi

profiter de l'absence de Jean Charest qui se rend aujourd'hui en mission officielle au Mexique, afin d'éviter que le premier ministre soit à nouveau associé à ce projet très controversé. La mise au rancart du projet permettra de dégager l'atmosphère au congrès du PLQ à Montréal en fin de semaine prochaine.

M. Charest sera de retour pour lancer un débat plus positif sur l'avenir de la filière énergétique québécoise, explique-t-on.

La Presse avait annoncé fin septembre que, compte tenu des fortes pluies de l'été dans le nord du Québec, le niveau des barrages était tel que le Suroît n'était plus nécessaire pour traverser la période 2005-2009. Les nombreux re-

tards imposés au projet faisaient d'ailleurs qu'il ne pouvait être mis en production à temps pour faire face à la période critique. Les surplus d'eau — 24 TWh — équivalent à l'énergie de quatre Suroît.

En outre, la demande prévisible est en baisse, l'aluminerie ABI de Bécancour qui consomme 5 TWh par année étant en grève depuis l'été. En outre, Alcoa a mis en veilleuse des projets de développements énergivores. Depuis, Hydro-Québec a dit qu'elle maintenait active la filière gazière, sans préciser toutefois l'avenir du Suroît. En revanche, la société d'État a ouvert largement les vannes à la production d'énergie tirée des éoliennes, réduisant davantage en-

core la pression pour une centrale thermique qui rejeterait dans l'atmosphère autant de gaz à effet de serre que 600 000 automobiles. Hydro-Québec était prête depuis plusieurs mois à passer par-dessus bord ce projet invendable politiquement.

General Electric, qui devait fabriquer la turbine, est depuis un bon moment convaincue que le projet québécois ne verra jamais le jour.

Mais le premier ministre Charest avait insisté jusqu'ici pour qu'officiellement aucune décision, qui aurait eu l'air de présumer des conclusions de la commission parlementaire, ne soit annoncée.

Or, celle-ci est retardée, et la portion qui sera tenue cette année est minuscule par rapport au plan initial. Les délais ont été causés essentiellement par le retour à l'expéditeur du document de consultation sur l'énergie produit par le ministère de M. Hamad. Le cabinet de Jean Charest jugeait qu'on n'y traitait pas suffisamment de la filière gazière.

## Hamad sur le gril

Hier, le ministre Hamad s'est retrouvé sur le gril à l'Assemblée nationale, quant la critique péquistre à l'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, a rappelé que le chef de cabinet de M. Charest, Stéphane Bertrand, était, avant de travailler pour le premier ministre, vice-président de Gaz Métropolitain.

« Quels sont les intérêts que M. Bertrand sert, ceux de Gaz Métro ou ceux de l'ensemble du Québec ? » a-t-elle lancé.

Par la suite, M<sup>me</sup> Dionne-Marsolais, elle-même ancienne cadre de la société d'État, a relevé la longue liste des nominations partisanes au conseil d'administration de la société : Yves Lamontagne, Louis Lagacé, Normand Hébert et Michel Plessis-Bélair, des « fidèles donateurs » au Parti libéral du Québec.

On y retrouve aussi Marie-France Poulin, gouverneur du Conseil de l'unité canadienne, et les anciens ministres libéraux Gaston Blackburn et André Bourbeau.

2005  
L'année de l'Acura

C'est le bon temps de performer.

## ACURA TL

Location à partir de

435\$\*  
par mois  
48 mois

Comptant	6 995 \$	3 655 \$	0 \$
Paiement	435 \$*	515 \$*	595 \$*

Incluant:

- moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux
- garnitures intérieures en cuir
- assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- système de freins antiblocage (ABS)
- chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio et tellement plus...

« Meilleure voiture de luxe de moins de 50 000 \$. »

- L'Annuel de l'auto 2005

Allocation de 96 000 km • Aucun dépôt de sécurité

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.gabriel.ca/acura	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com
---	--	--	--	--	--

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 \$ vous donne un versement mensuel de 435 \$ et un total des paiements de 27 875 \$. Un acompte de 3 655 \$ vous donne un versement mensuel de 515 \$ et un total des paiements de 28 375 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 595 \$ et un total des paiements de 28 560 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 30 novembre 2004.

Votre valise est perdue?  
Téléphonez en Inde

## AIR CANADA

suite de la page A1

Les salariés touchés par cette sous-traitance outre-mer, le *offshoring* en bon français, pourront continuer à travailler pour le transporteur montréalais. Air Canada leur offrira un poste à l'aéroport de Dorval ou dans son service cargo.

« Les salaires sont plus bas », déplore toutefois Marcel St-Jean, président de la section locale 1751 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), qui représente les agents touchés. Certains ont accepté la baisse de salaire pour conserver leur emploi. D'autres ont préféré accepter l'offre de préretraite qui leur était faite.

Ce n'est pas le premier service qu'Air Canada transfère à WNS, la plus importante société de services administratifs et de centres d'appels de l'Inde. Depuis 15 mois, les clients du transporteur en France et en Grande-Bretagne aboutissent chez WNS, où une douzaine d'agents leur répondent, en français comme en anglais.

L'entreprise indienne a ainsi remplacé discrètement le centre d'appels d'Air Canada à Londres.

Les employés d'Air Canada qui voyagent aux frais du transporteur, mais qui ont des questions au sujet des charges administratives, des taxes ou des frais d'améliorations aéroportuaires qui leur sont facturés, reçoivent aussi des explications d'agents de WNS. Une poignée de Canadiens assuraient ce service interne auparavant.

« Nous regardons la possibilité de transférer d'autres tâches administratives », ajoute Isabelle Arthur. Air Canada a complété fin septembre sa restructuration, mais cherche encore à comprimer ses frais d'exploitation afin de renouer avec les profits.

Les employés des plus importants centres d'appels au pays, qui répondent aux questions des voyageurs comme à celles des membres du programme de fidélisation Aéroplan, sont relativement immunisés contre le *offshoring*. Le contrat de travail de ces salariés affiliés aux Travailleurs canadiens de l'automobile interdit spécifiquement la sous-traitance avec perte d'emploi.

Tous les employés d'Air Canada ne disposent

pas de cette clause. Certains ont toutefois la possibilité de soumissionner pour décrocher le contrat et pour conserver leur emploi actuel. C'est ce qu'ont tenté les employés montréalais chargés de retrouver les valises perdues. Sans succès.

« Quand on gagne 52 000 \$ par année, comment voulez-vous concurrencer quelqu'un qui gagne autour de 8000 \$ par an ? » demande Marcel St-Jean.

En fait, un nouvel employé de WNS gagne un peu moins de 12 000 roupies par mois, ce qui équivaut à près de 320 \$ par mois. Ici comme ailleurs, toutefois, les salaires grimpent avec l'expérience et les spécialisations, indique Smita Gaikwad, vice-présidente associée aux communications chez WNS.

## 5000 employés

Fondée en 1996 par la compagnie aérienne British Airways, rachetée en 2002 par la firme d'investissements américaine Warburg Pincus, WNS est une spécialiste du transport. Les deux tiers de ses 5000 employés travaillent pour le compte de compagnies aériennes, d'agences de voyages ou de services de messagerie. Les deux clients les plus importants dans ce secteur sont British Airways et Scandinavian Airlines. Cette entreprise, qui tire 80 % de ses revenus de la sous-traitance de tâches administratives et seulement 20 % de centres d'appels, a pris en charge une centaine de services uniquement chez le transporteur britannique.

« À part faire voler les avions, nous faisons tout chez British Airways », ironise Smita Gaikwad, pour qui Air Canada est un « tout petit client ».

Il n'empêche que le fait de se faire servir par des Indiens étonne. Le français ne devait-il pas protéger les emplois des centres d'appels de Montréal et de Moncton ? Erreur. Des Indiens qui ont grandi dans les anciens comptoirs français de Pondichéry et de Chandernagor s'expriment toujours dans la langue de Voltaire. Le français est même enseigné comme deuxième langue seconde dans les écoles publiques de Bombay, raconte Smita Gaikwad, qui a elle-même étudié le français. Les instituts de langue et les universités font le reste dans ce pays dont la population a dépassé le cap du milliard d'habitants.

Je prends l'influenza en grippe.

Je me fais vacciner!

Campagne de vaccination gratuite  
contre l'influenza (grippe) pour les 60 ans ou plus  
et les personnes à risque

## Pourquoi se faire vacciner ?

- Parce que l'influenza, aussi appelée grippe, est une infection virale très contagieuse.
- Parce que l'influenza peut entraîner de sérieuses complications qui peuvent parfois être mortelles pour certaines personnes particulièrement vulnérables.
- Parce que le vaccin annuel contre l'influenza est le moyen le plus efficace de se protéger contre cette infection.

## Quand se faire vacciner ?

- Le vaccin est offert à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Pour vous faire vacciner, adressez-vous à votre médecin ou informez-vous à votre CLSC.
- Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 60 ans ou plus. Il est également gratuit pour les personnes à risque élevé de complications ainsi que pour leur entourage. Demandez à un professionnel de la santé si vous faites partie d'un de ces groupes à risque.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère que la vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre l'influenza.

www.msss.gouv.qc.ca/influenza

Santé  
et Services sociaux

Québec



# Une jeune femme violée au Sénégal se bat contre la CSST

KARIM BENESEAIEH

Être victime d'un viol collectif à l'étranger peut-il être considéré comme un accident de travail ?

Depuis que sa vie a tourné au cauchemar, lors de sa mission de coopération au Sénégal à l'été 2003, Mirlande Demers se bat en tout cas pour recevoir une indemnisation complète de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Victime d'un viol collectif en juillet 2003, elle a en outre appris à son retour au pays qu'elle était atteinte de l'hépatite, de la malaria, de la fièvre typhoïde et d'une maladie dont les symptômes s'apparentent à la

mononucléose, un cytomégalovirus.

Plus de 16 mois après son retour, la jeune coopérante de 23 ans est confinée à un fauteuil roulant et souffre d'un grave choc post-traumatique. « Depuis un an, je dors une ou deux heures par nuit, quatre quand des gens dorment chez moi. J'étais une militante superdynamique, maintenant je suis dans une dépression sévère », a-t-elle confié hier en conférence de presse avant d'éclater en sanglots.

Fin août 2003, un premier test avait en outre révélé qu'elle était porteuse du VIH. Seule consolation, un deuxième test a par la suite confirmé qu'elle n'était pas infectée. Entre-temps, elle s'est tout

de même astreinte à une dure thérapie pendant sept mois, qui lui a valu des douleurs aiguës et des vomissements quotidiens.

## Soutien « partiel »

La jeune femme, née en Haïti et adoptée en bas âge par un couple de Québec, a reçu hier l'appui d'une demi-douzaine d'organismes, dont Amnistie internationale. Tous ont dénoncé les tracasseries bureaucratiques dans lesquelles M<sup>me</sup> Demers se débat depuis plus d'un an. Elle a d'abord dû attendre jusqu'en septembre dernier pour que l'organisme qui l'avait envoyée au Sénégal, Solidarité Nord-Sud des Bois-Francis, reconnaisse son lien d'emploi, après que le Protec-

teur du citoyen fut intervenu. Comme le viol n'a pas eu lieu au Québec, elle n'a droit à aucune des aides habituellement offertes aux victimes d'actes criminels.

Quant à la CSST, elle a versé 2500 \$ à M<sup>me</sup> Demers cet automne en indemnité pour les maladies tropicales qu'elle a contractées. « Un soutien très partiel » équivalant à quelque deux mois d'incapacité, a dénoncé Michel Frenette, directeur général d'Amnistie internationale section canadienne francophone. « Ils ne reconnaissent pas le viol qu'elle a subi comme un accident de travail au sens de la loi », précise-t-il.

Le 6 juillet 2003 vers 2h du matin, Mirlande Demers revenait d'une

« rencontre de travail » en taxi et s'apprêtait à entrer dans son appartement quand quatre hommes l'ont agressée et violée. « Je devais être disponible 24h sur 24, les stages de coopération internationale, ce n'est pas du 9 à 5 », a-t-elle expliqué.

Elle a en outre énuméré la longue liste de documents que la CSST lui a réclamés, parfois à plusieurs reprises — évaluation psychiatrique, rapports médicaux ou de police. « On peut questionner l'humanité de ce traitement-là : en un an, il n'y a pas eu de développements significatifs », ajoute André Paradis, de la Ligue des droits et libertés du Québec.

Du côté de la CSST, on assure que le dossier de M<sup>me</sup> Demers est toujours ouvert et que d'autres indemnités pourraient être versées, notamment pour les maladies qu'elle a contractées au Sénégal. En ce qui concerne le viol, « on est à la recherche de notes médicales au Sénégal », précise le porte-parole Daniel Legault.

« La clé, c'est de savoir si l'événement est lié au travail. Quand on est à l'étranger, on n'est pas toujours au travail. »

## Un guide pour dépister les conducteurs à risque

MAXIME BERGERON

Le Collège des médecins souhaite éloigner les conducteurs dangereux des routes québécoises. Pour ce faire, il dotera d'ici un an les médecins de famille d'un guide qui leur permettra de dépister plus rapidement les « signaux d'alarme » chez leurs patients.

La création de ce guide pratique, approuvée la semaine dernière par le Collège, fait suite à une recommandation de la coroner Andrée Kronström, qui avait enquêté sur le décès de la petite Sarah Labrecque en février 2002. La fillette de 5 ans a été happée à mort par un conducteur âgé de 76 ans en descendant de l'autobus scolaire. L'homme avait déjà été impliqué dans quatre accidents et souffrait de divers troubles de santé.

Le terrible accident survenu vendredi dernier dans le quartier Côte-des-Neiges, alors qu'un homme de 74 ans a renversé neuf piétons — tuant deux d'entre eux — avec sa camionnette, a relancé le débat sur la nécessité de tester les aptitudes de conduite des personnes âgées.

Le nouveau guide ne visera pas uniquement les gens du troisième âge, à tout le moins indiqué hier Nathalie Savoie, du Collège des médecins. Jeunes ou vieux, tous les conducteurs jugés à risque seront évalués selon les mêmes critères.

À l'heure actuelle, le Collège recommande fortement aux médecins de déclarer à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) « toute information concernant l'incapacité d'une personne à conduire un véhicule routier ». Malgré le secret professionnel qui leur est imposé, les médecins peuvent faire un tel rapport sans aucune crainte de poursuite. L'article 605 du Code de la sécurité routière les y autorise.

La venue de ce guide ne changera rien à cette pratique, a précisé M<sup>me</sup> Savoie. « Cet outil leur permettra de diriger les patients vers le professionnel approprié. On n'est pas en train de vouloir transformer les médecins de famille en ophtalmologistes ou en ergothérapeutes... »

Les conducteurs âgés sont de plus en plus nombreux au Québec : de 1998 à 2003, le nombre de titulaires d'un permis âgés de 65 à 74 ans a augmenté de 7,7 %, tandis que celui des conducteurs âgés de 75 ans et plus a bondi de 22,3 %.

Le document destiné aux médecins sera réalisé par un comité d'experts grâce à un financement de la SAAQ.



PHOTO D'ARCHIVES LA PRESSE

Au Québec, les collèges privés sont libres d'interdire ou de permettre le port du voile islamique en classe.

## Port du voile à l'école: la famille d'une élève expulsée retire sa plainte

La Commission des droits de la personne ne peut donc rendre une décision sur le hijab

MARIE ALLARD

La famille d'Irène Waseem, expulsée du collège privé Charlemagne parce qu'elle portait le foulard islamique, a retiré sa plainte pour discrimination après avoir touché plusieurs milliers de dollars en guise de compensation. Faute de plainte, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse vient de fermer le dossier, privant la société d'une décision sur la question.

« Il n'a pas été décidé qu'on ne statuerait pas, a dit hier à La Presse Ginette L'Heureux, porte-parole de la Commission. Nous avons simplement pris connaissance, lundi, qu'il y avait eu un règlement entre les parties, si bien que le plaignant a retiré sa plainte. »

Ce dénouement en queue de poisson, qui survient après une attente de 15 mois, déçoit tant les musulmans que les établissements privés. « Il est

irresponsable de la part de la Commission de ne pas apporter de solution au problème, a indiqué Salam Elmenyawi, président du Conseil musulman de Montréal. Cela fera en sorte que plusieurs nouvelles plaintes seront déposées, alors que la Commission dit manquer de ressources et d'argent. »

M. Elmenyawi, qui a appuyé Irène Waseem dans sa lutte pour le port du hijab, comprend la jeune femme de vouloir mettre fin à cette histoire. Aujourd'hui âgée de 17 ans, elle a de toute façon terminé le secondaire. « Il reste qu'on ne peut réduire cette affaire à une seule fille, a-t-il souligné. Au moins une douzaine d'autres familles attendaient avec impatience la décision de la Commission. »

Le collège Charlemagne, de Pierrefonds, a refusé d'indiquer si les élèves voilées étaient désormais les bienvenues. « Je n'ai pas à répondre à ça, a dit Anne Beauchesne, de la di-

rection générale de Charlemagne. Le dossier est réglé à l'amiable et tous ses termes sont confidentiels. » Le règlement 2004-2005 de l'établissement précise toutefois que « le Collège interdit tout signe ostentatoire de religion » et qu'aucun couvre-chef « n'est autorisé à l'intérieur du bâtiment ».

## Le MEQ ne réclame pas d'avis

En 1995, un avis juridique de la Commission des droits de la personne estimait que l'interdiction du hijab dans les écoles n'était « pas compatible avec la Charte des droits et libertés de la personne ». Cet avis ne s'appliquait toutefois pas aux écoles privées, d'où l'expulsion d'Irène Waseem.

Malgré le retrait de cette plainte, la Commission devrait éventuellement émettre un avis sur l'accommodement raisonnable en matière religieuse. D'autres plaintes — notamment

celles des étudiants musulmans qui réclament un lieu de prière à l'École de technologie supérieure — sont, en effet, toujours en cours. « Si nous sortons une réflexion, elle sera globale », a indiqué M<sup>me</sup> L'Heureux, qui ne peut avancer de date pour cette parution.

Chose certaine, le ministère de l'Éducation ne fera pas de pression pour que la question soit tranchée. « Nous n'avons pas l'intention, pour l'instant, de demander un tel avis à la Commission », a dit Caroline Richard, attachée de presse du ministre Pierre Reid.

Les collèges privés sont donc libres de faire comme bon leur semble. « À Villa-Maria, de Montréal, les élèves peuvent porter le voile, a illustré Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privés. Chez d'autres de nos membres, tous les couvre-chefs sont cependant interdits. »

## GARDEZ VOTRE ACURA EN SANTÉ

Confiez-la à nos techniciens professionnels

**INSPECTION MULTIPONTS COMPLÈTE**

DOUBLÉE D'UNE VIDANGE D'HUILE ET DU REMPLACEMENT DU FILTRE D'ORIGINE.

**FORFAIT PERFORMANCE automne/hiver**

→ 69<sup>88</sup>\$\*

Formés par le fabricant, ils vous offrent :

- un service expert, personnalisé et garanti pour 12 mois
- des pièces d'origine
- un prix toujours compétitif

**Courez la chance de gagner un séjour dans les vignobles d'Okanagan,** lors de votre visite chez Acura. Trois celliers et dix ensembles exclusifs de verres à vin et accessoires seront aussi offerts en prix.

Détails au [www.concoursautomneacura.com](http://www.concoursautomneacura.com), ou chez votre concessionnaire Acura. Le concours prend fin le 15 décembre 2004.

\*Offres valables pour la plupart des véhicules Acura. Tous les prix apparaissant dans cette annonce sont honorés par les concessionnaires participants du 15 novembre au 15 décembre 2004. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

**ACURA**  
www.acura.ca

**AILLEURS, VOUS N'AVEZ PAS LE TRAITEMENT ACURA**

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey, Laval  
(450) 682-4050 [www.acuralaval.com](http://www.acuralaval.com)

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie, Blainville  
(450) 435-4455 [www.acuraplus.com](http://www.acuraplus.com)

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E., Anjou  
(514) 354-8811 [www.galeriesacura.com](http://www.galeriesacura.com)

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777 [www.acuragabriel.com](http://www.acuragabriel.com)

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O., Montréal  
(514) 340-1344 [www.lucianiacura.com](http://www.lucianiacura.com)

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O., Brossard  
(450) 659-1616 [www.acurabrossard.com](http://www.acurabrossard.com)

GM Service Goodwrench  
**SPÉCIALISTE  
 GOODWRENCH**

AUDITIONS

## Pneus d'hiver

À PARTIR DE

**84,95\$**  
 SPÉCIALISTE  
 INCLUS!



## Choisissez votre bête de scène!

### Pneus de voiture

UNIROYAL <sup>MD</sup> TIGER PAW <sup>MD</sup> ICE AND SNOW <sup>MD</sup>	P185/75R14	84,95\$
UNIROYAL <sup>MD</sup> TIGER PAW <sup>MD</sup> ICE AND SNOW <sup>MD</sup>	P205/70R15	94,95\$
BFGOODRICH <sup>MD</sup> WINTER SLALOM <sup>MC</sup>	P185/75R14	94,95\$
BFGOODRICH <sup>MD</sup> WINTER SLALOM <sup>MC</sup>	P205/70R15	109,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P185/75R14	84,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P205/70R15	94,95\$
WINTER SNOWMARK RADIAL HT	P185/75R14	84,95\$
ULTRA GRIP	P185/75R14	94,95\$

### Pneus de camionnette

UNIROYAL <sup>MD</sup> LAREDO <sup>MD</sup> AWT <sup>MD</sup>	P235/75R15	129,95\$
BFGOODRICH <sup>MD</sup> ALL TERRAIN T/A <sup>MD</sup> KO	LT245/75R16	199,95\$
MICHELIN <sup>MD</sup> LTX <sup>MD</sup> M/S	P235/75R15	159,95\$
GOODYEAR WRANGLER AT/S	P235/75R15	179,95\$
GOODYEAR WORKHORSE EXTRA GRIP RADIAL	LT245/75R16	219,95\$



Roue en  
 acier GM 14"  
 pour pneu  
 d'hiver

À PARTIR DE

**49,95\$**  
 SPÉCIALISTE  
 INCLUS!



**À GAGNER\***  
 un Colorado de Chevrolet  
 ou un Canyon de GMC (au choix) en  
 location pendant un an!

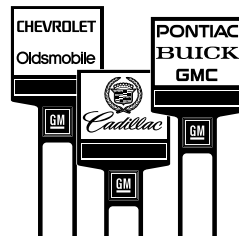
Inscrivez-vous  
 immédiatement  
 ou consultez le règlement sur le Web :

[www.specialistegoodwrench.com](http://www.specialistegoodwrench.com)



**Service  
 Goodwrench**

Bien fait. À temps.



## ACTUALITÉS

# L'enquête préliminaire de Guy Cloutier risque d'attirer les foules

CHRISTIANE DESJARDINS

L'enquête préliminaire de l'impresario et homme d'affaires Guy Cloutier pour une série d'accusations à caractère sexuel doit se tenir à compter d'aujourd'hui devant le juge Robert Sansfaçon.

L'arrestation en mars dernier de l'homme de 64 ans, figure bien connue du monde du disque, du spectacle et de la télévision, a eu l'effet d'une bombe. Étant donné l'intérêt manifesté par le public et les médias, les autorités du palais de justice de Montréal ont dû mettre en place des mesures exceptionnelles pour contenir la foule attendue et s'assurer que tout se passe sans heurts. L'enquête préliminaire, dont la durée prévue est de deux jours, se tiendra donc dans la salle 3.05, d'une capacité de 58 places. Outre les places assignées aux personnes impliquées et à leurs proches, une trentaine de sièges sont réservés aux journalistes, dont la moitié seront occupés par ceux qui couvrent régulièrement la scène judiciaire. En raison du champ d'activité de Cloutier, on s'attend aussi à la présence de médias artistiques. Le public se partagera les autres places.

Pour éviter la cohue et les bousculades comme cela arrive parfois dans les procès très médiatisés — notamment comme ce fut le cas dans celui de Dave Hilton, qui s'est déroulé dans la même salle il y a trois ans — une tribune avec cordon de sécurité a été mise en place près de la salle d'audience pour les photographes et caméramans. Il y seront confinés.

### Divers scénarios possibles

Mais tout ce branle-bas de combat pourrait bien servir à rien si Guy Cloutier décide de sauter son enquête préliminaire pour aller directement en procès. S'il fait ce choix, sa présence n'est pas obligatoire. Cet exercice ne dure que 30 secondes, et le Code permet que l'accusé soit représenté par son avocat, en l'occurrence Sophie Bourque. Normalement, quand une enquête préliminaire d'une certaine durée est esquivée, les avocats sont tenus d'aviser le juge coordonnateur, pour ne pas paralyser inutilement une salle d'audience. Dans le cas qui nous occupe, c'est motus et bouche cousue.

L'enquête préliminaire sert à déterminer si la preuve amassée par le ministère public est suffisante pour inculper Cloutier. Si elle suit son

cours aujourd'hui, la procureure de la Couronne, Josée Grandchamp, devrait donc présenter les principaux éléments de sa preuve. Celle-ci inclut évidemment des témoins, dont des policiers et la plaignante. On sait aussi qu'il y a de l'écoute électronique. Cette étape est la plupart du temps frappée d'une ordonnance de non-publication. Il suffit que l'accusé le demande et nul doute que Cloutier le fera.

Par ailleurs, pendant toute la durée du processus, et même après, l'identité de la plaignante ne pourra être dévoilée publiquement, parce qu'il s'agit d'accusations à caractère sexuel. Les médias qui enfreindraient cette règle seraient passibles d'une accusation d'outrage au tribunal, et ce même si la victime consentait à ce que son nom soit révélé. Pour renverser l'ordonnance, il faudrait que la jeune femme s'adresse à la Cour supérieure, comme les deux filles Hilton l'ont fait récemment pour publier leur histoire dans un livre.

D'autres scénarios sont également envisageables. Cloutier pourrait décider de plaider coupable, s'il juge que ses chances de gagner sont trop minces. C'est une option qu'un accusé prend après négociations entre son avocat et la Couronne. Normalement, ils s'entendent pour retirer des chefs d'accusation, ainsi que sur une suggestion de peine. Bien qu'un juge ne soit pas lié par une suggestion commune des avocats, les magistrats les entérinent le plus souvent. L'affaire pourrait aussi être reportée à la demande d'un des avocats.

Pendant que les hypothèses pleuvent, le principal intéressé se fait éminemment discret. Piller du showbiz, des premières et des événements mondains, il s'est métamorphosé en « homme invisible » depuis sa mise en accusation, en mars dernier. En coulisses, il mettait de l'ordre dans ses affaires. Son entreprise, Guy Cloutier Communications, est passée aux mains de sa fille Véronique. Il a aussi vendu sa maison de Sainte-Adèle, pour apparemment s'en acheter une autre à Estérel.

Cloutier fait face à six accusations à caractère sexuel et une de voies de fait, pour des événements qui se seraient produits à plusieurs reprises entre le 7 juillet 1978 et le 1<sup>er</sup> septembre 2001, et en différents endroits du Québec : Longueuil, Sainte-Adèle, Terrebonne, Sherbrooke, Île-des-Sœurs. Une huitième accusation a trait à une tentative d'entrave à la justice peu avant son arrestation.

# SORTIE DE FILLES

@ LA BAIE  
 RUE SAINTE-CATHERINE O.

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2004  
 DE MIDI À 21 H

L'ÉVÈNEMENT STYLE ET BEAUTÉ SORTIE DE FILLES EST DE RETOUR! L'OCCASION IDÉALE POUR DÉCOUVRIR LES COULEURS, ODEURS ET JOYAUX À LA PAGE POUR LES FÊTES. NOTRE ÉQUIPE CHEVRONNÉE VOUS CONVIE À UN ÉVÈNEMENT MAGASINAGE PLAISANT À TOUT POINT DE VUE. APPELÉZ LES COPINES : CETTE SORTIE EST POUR VOUS LES FILLES!

### • TIRAGES! COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

- UN FORFAIT TOUT INCLUS DE 7 NUITS, POUR 2 PERSONNES, AU CENTRE DE VILLÉGIATURE BEACHES NEGRIL RESORT & SPA, EN JAMAÏQUE†
- 1 000 000 DE POINTS BONIS PRIMES HBC\*
- 1 PAIRE DE BOUCLES D'OREILLES À DIAMANTS DE 0,5 CARAT (UNE VALEUR DE 1 795 \$)\*\*

### • PRIMES EXCLUSIVES SORTIE DE FILLES

- RAFFRAÎCHISSEMENTS ET AMUSE-GUEULE
- MAQUILLAGE ET CONSEILS BEAUTÉ
- ANIMATION, PRIX DE PRÉSENCE ET CADEAUX
- STATIONNEMENT PARKADE GRATUIT, GOÛTER INDIVIDUEL OFFERT ENTRE MIDI ET 17 H ET ACCÈS AU COCKTAIL ENTRE 17 H ET 21 H

**Billet : 10 \$**

(TAXES APPLICABLES SUR 8 \$ SEULEMENT.)

POUR CHAQUE BILLET VENDU, 2 \$ SERONT REMIS À BELLE ET BIEN DANS SA PEAU. UN MONTANT DE 8 \$ SERA DÉDUIT DE VOTRE PREMIER ACHAT (APRÈS LES TAXES) DE 25 \$ OU PLUS (AVANT LES TAXES) AUX RAYONS DES PARFUMS, COSMÉTIQUES ET BIJOUX, DURANT L'ÉVÈNEMENT SORTIE DE FILLES SEULEMENT.

PROCUREZ-VOUS UN BILLET AUX RAYONS DES COSMÉTIQUES, PARFUMS ET BIJOUX. PRÉCISIONS AU (514) 281-4985 OU SUR LE SITE [WWW.LABAIE.COM/EVENEMENTSSPECIAUX](http://WWW.LABAIE.COM/EVENEMENTSSPECIAUX).

\* AUCUN ACHAT REQUIS. UN PRIX PAR MAGASIN. PRÉCISIONS ET RÈGLEMENT COMPLET DU CONOURS AU COMPTOIR PRIMES HBC.

\*\* FORMULAIRE DE PARTICIPATION DISTINCT REMIS À VOTRE ARRIVÉE À L'ÉVÈNEMENT. UN PRIX À L'ÉCHELLE NATIONALE.

† AUCUN ACHAT REQUIS. TIRAGE D'UN SEUL VOYAGE PARI MI LES MAGASINS PRINCIPAUX SUIVANTS : CENTRE-VILLE DE VANCOUVER, CENTRE-VILLE DE CALGARY, RUE BLOOR À TORONTO, RUE QUEEN À OTTAWA, RIDEAU À OTTAWA ET RUE SAINTE-CATHERINE O. À MONTRÉAL. RÈGLEMENT COMPLET EN MAGASIN.



la Baie  
 encore plus



## ACTUALITÉS

## LE NOUVEAU CHUM

## Québec demande à Daniel Johnson d'étudier le projet de la gare de triage

PASCALE BRETON

Pendant qu'une coalition d'organismes se mobilise aujourd'hui en faveur de la construction du nouveau CHUM au 1000, rue Saint-Denis, le ministre de la Santé vient de demander à l'ancien premier ministre Daniel Johnson d'étudier le projet de la gare de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

Selon ce que *La Presse* a appris, l'ancien coprésident de la Commission d'analyse des projets d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill a obtenu le mandat de Québec il y a un peu plus de deux semaines.

N'étant pas disponible en raison d'un conflit d'horaire, l'ancien premier ministre Brian Mulroney, qui était lui aussi coprésident, n'est pas membre du comité cette fois-ci. En revanche, l'ancien secrétaire de la commission et directeur général de la Régie régionale de Montréal de 1993 à 2000, Marcel Villeneuve, seconde

une nouvelle fois M. Johnson dans sa mission.

« Nous venons presque tout juste d'avoir le mandat. Nous allons demander au CHUM de nous envoyer la documentation. Pour l'instant, nous n'avons pas regardé les projets en détail », a indiqué hier M. Villeneuve.

Au printemps dernier, la commission Mulroney-Johnson avait pourtant tranché en faveur de la construction du CHUM 2010 à l'emplacement du 1000, rue Saint-Denis, soit l'actuel hôpital Saint-Luc, au coeur du centre-ville. Le gouvernement avait ensuite donné son aval à cette recommandation, laissant toutefois la porte ouverte au dépôt d'un autre projet éventuel. Le choix de l'emplacement rue Saint-Denis n'avait pas fait des heureux. Plusieurs espéraient que le CHUM 2010 soit une construction entièrement neuve, comme le CUSM, et non pas construit à partir d'un hôpital existant. Les autorités de l'université de Montréal étaient de celles qui avaient critiqué la décision, esti-

mant qu'elle était « précipitée ».

À peine quelques semaines plus tard, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, avait d'ailleurs soumis un nouveau projet d'envieure, fort de l'appui de plusieurs donateurs et hommes d'affaires influents.

M. Lacroix souhaite la construction du nouveau CHUM sur l'emplacement de la gare de triage du Canadien Pacifique, tout près du viaduc Rockland, à Outremont. Du coup, l'endroit deviendrait une véritable technopole où les facultés des sciences de la santé de l'institution pourraient aussi être déménagées.

Encore hier, à l'aube d'une décision finale de la part du gouvernement, le recteur refusait toutefois de parler publiquement du projet qu'il mène en coulisses. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le comité du CHUM 2010 devait par ailleurs présenter hier, au cours d'une séance à huis clos du conseil d'administration du CHUM, une mise à jour des dernières analyses des deux emplace-

ments potentiels pour la construction de l'hôpital. Un rapport préliminaire avait été produit en septembre. Il y était question des risques environnementaux et des coûts nécessaires à la démolition de bâtiments et à la décontamination du terrain, une facture estimée à 16 millions de dollars, sans compter l'expropriation de quelque 70 propriétaires.

Le seul porte-parole habilité par le CHUM à parler du dossier, le président du conseil d'administration, Me Patrick Molinari, n'était toutefois pas disponible pour une entrevue hier.

Le temps commence à manquer. Le gouvernement avait initialement demandé à Daniel Johnson de rendre son analyse pour le 26 novembre. Il semble maintenant que l'échéance des Fêtes soit plus plausible puisqu'il n'a pas encore tous les documents du CHUM en main. « Pour un projet sur 10 ans, ce ne sont pas trois semaines de plus qui vont changer le cours des choses », a réagi hier Cathy Rouleau, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

## EN BREF

## Gaspésia : le gouvernement Charest montré du doigt

Le gouvernement Charest est lui aussi largement responsable des dépassements de coûts au chantier de l'usine Gaspésia, selon deux documents confidentiels déposés hier à l'Assemblée nationale. « Ces documents ont été produits avec l'argent du public, mais n'ont pas été rendus publics, parce qu'ils sont accablants pour le gouvernement libéral », a expliqué celui qui les a dévoilés, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup. On y apprend que le coût du projet original d'aménagement d'une usine de papier à Chandler a grimpé de 465 millions de dollars à 493 millions en avril 2002, sous le précédent gouvernement du Parti québécois. En novembre 2003, sous le gouvernement libéral de Jean Charest, le projet était rendu à 603 millions, puis grimpait à 758 millions en février 2004, indique une étude menée par la Société générale de financement, en collaboration avec la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT). PC

## Sainte-Justine : Québec investit 200 millions

Le gouvernement du Québec investira 200 millions de dollars d'ici 2010 pour moderniser le Centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine à Montréal. L'annonce a été faite hier par le premier ministre du Québec Jean Charest lui-même, en compagnie du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. Le plan global de modernisation coûtera plus de 400 millions. Une somme de 100 millions doit provenir de la campagne de financement — dont 85 millions ont déjà été amassés — et environ 120 millions devraient provenir du gouvernement fédéral, notamment pour les fins de recherche. L'investissement gouvernemental de 200 millions, qui s'étendra de 2005 à 2010, servira principalement à la construction de locaux neufs pour les soins spécialisés et ultraspecialisés. Des fonds seront aussi injectés à l'unité de néonatalogie, au centre de recherche et au centre de cancérologie. PC

## SOLDE DE VÉHICULES DE DÉMONSTRATION BMW LAVAL 2004

L'offre se termine le 30 novembre 2004.

MODÈLE	ANNÉE	KM	COULEUR	N° D'INVENTAIRE
325i	2004	8600	bleu	4494
325ci	2004	6450	noir	4870
325xi	2004	8000	argent	4246
325xi	2004	8000	argent	4177
330i	2003	17600	gris	4808
330i	2003	10000	argent	4072
330i	2003	8000	argent	4799
330i	2003	7700	argent	4786
330ci	2004	7500	noir	4069
745i	2004	7000	noir	4399
X5 3.0i	2004	11800	vert	4153
X5 3.0i	2004	9586	beige	4150
Z4 3.0i	2004	8800	argent	4621

Détails chez votre concessionnaire BMW Laval.

Une fois qu'elles ont goûté la route, on ne peut plus les garder enfermées.

3%  
Taux de location  
à partir de 3% sur  
certains modèles5000\$  
Jusqu'à 5 000 \$  
de rabais du  
manufacturier sur  
certains modèles2450, boul. Chomedey  
Laval (Québec)  
450.682.1212  
514.990.2269  
bmwlaaval.comBMW Laval  
Le plaisir commence ici.

3244197A



## FAUTEUIL OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

69<sup>99</sup>\*

## FAUTEUIL OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR AVEC DOSSIER EN MAILLES
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- RÉGLAGE DU BASCULEMENT À POSITION UNIQUE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

99<sup>99</sup>\*Rég. 149<sup>99</sup>

## FAUTEUIL OPÉRATEUR

- DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BLE
- DOSSIER RÉGLABLE EN HAUTEUR
- RÉGLAGE DE L'ANGLE DU DOSSIER
- RÉGLAGE PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLE EN HAUTEUR

169<sup>99</sup>\*Rég. 189<sup>99</sup>

## FAUTEUIL EXÉCUTIF À DOSSIER HAUT

- DISPONIBLE EN TISSUS « NATURAL » BLEU MARIN
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
- RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
- INCLINAISON MULTIPLE AVEC BLOCAGE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

199<sup>99</sup>\*Rég. 249<sup>99</sup>

## POSTE INFORMATIQUE MOBILE

- DISPONIBLE EN FINI BLEU SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TABLETTE POUR CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
- SUPPORT INCLINÉ POUR MONITEUR ET ESPACE POUR ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 38" L X 30" P X 31" H

39<sup>99</sup>\*Rég. 69<sup>99</sup>

## POSTE INFORMATIQUE DE COIN

- DISPONIBLE EN FINI MOCHA ET ARGENT
- TIROIR CLAVIER
- TABLETTES
- DIMENSIONS : 42" L X 24" P X 68" H

49<sup>99</sup>\*Rég. 69<sup>99</sup>

## CAISSON MOBILE

- TIROIR UTILITÉ
- TIROIR FILIÈRE POUR FORMAT LÉGAL SEULEMENT
- DIMENSIONS : 19" L X 16" P X 22" H

99<sup>99</sup>\*Rég. 149<sup>99</sup>

## POSTE INFORMATIQUE EN COIN

- DISPONIBLE AVEC SURFACE MIEL ET CÔTÉS TAUPÉ
- TIROIR-CLAVIER 27"
- ÉTAGÈRE AVEC TABLETTE AJUSTABLE ET RANGEMENT POUR 32 CD
- PLATE-FORME POUR ORDINATEUR
- CAISSON VERROUILLABLE AVEC TIROIR FILIÈRE POUR CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- DIMENSIONS : 67" L X 67" P X 56" H

379<sup>99</sup>\*Rég. 419<sup>99</sup>

## POSTE DE TRAVAIL

- DISPONIBLE EN CERISIER RUSTIQUE
- TIROIR-CLAVIER
- CAISSON VERROUILLABLE AVEC TIROIR FILIÈRE POUR LE CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- ÉTAGÈRE AVEC PORTES ET PIGEONNIER
- DIMENSIONS : 60" L X 89" P X 65" H

469<sup>99</sup>\*

PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

## TABLE À DESSIN MOBILE

- DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL TITANIUM
- ANGLE AJUSTABLE
- PEUT SE TRANSFORMER EN SURFACE DE TRAVAIL
- PLATEAU À CRAYON
- PORTE-GOBELET
- ESPACE DE RANGEMENT
- DIMENSIONS : 36" L X 24" P X 30,5" H

109<sup>99</sup>\*Rég. 129<sup>99</sup>

## BUREAU INFORMATIQUE

- DISPONIBLE EN VERRE CLAIR SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL ARGENT AVEC DES ACCENTS CHROME ET ACAJOU
- TIROIR CLAVIER COULISSANT LATÉRALEMENT EN FINI ACAJOU
- DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 30" H

189<sup>99</sup>\*Rég. 219<sup>99</sup>

## LE PLUS GRAND CHOIX DE MOBILIER DE BUREAU GARANTI



## 18 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

ANOUJ Les Galeries D'Anjou	(514) 351-1055	QUÉBEC 1415, boul. Charest O.	(418) 682-3113
BELOEIL 329, Duvernay	(450) 464-1072	ST-JÉRÔME 291, De Villemure	(450) 438-4111
BROSSARD 7503, boul. Taschereau O.	(450) 656-4840	ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades	(450) 778-1212
GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital	(819) 561-5611	SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu	(514) 332-7883
LAVAL 2990, boul. Le Corbusier	(450) 687-8682	SOREL-TRACY 72, rue du Roi	(450) 742-2706
LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien	(450) 468-6319	TERREBONNE 1348, boul. Moody	(450) 471-8704
MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O.	(514) 878-3777	TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets	(819) 376-2538
OTTAWA 2500, Lancaster Road	(613) 739-8900		

## POUR COMMANDER

PAR TÉLÉPHONE (514) 336-8113

EN LIGNE www.Denis.ca



FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.



## ALERTE À TOUTES LES VICTIMES DE MAUX DE DOS !

Il y a 7 erreurs que la majorité des victimes de maux de dos font lorsqu'elles veulent se soulager. Des erreurs qui vous coûtent des journées de douleur et des pertes de revenus!

Ne prenez aucune décision avant de recevoir votre bulletin sans frais révélant les secrets que votre médecin ne vous dira peut-être jamais ! Appelez sans frais pour l'écoute du message au 1 888 521-1014, 24 h/24.

3271768

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

**3 en 5** Tirage du 2004-11-16  
03 06 10 12 14 15 17 20 21 26  
29 31 36 37 38 39 46 50 58 67

**Quinté** Tirage du 2004-11-16  
308 3245

**Extra** Tirage du 2004-11-16  
NUMÉRO 062971

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **6/49**

## boutique iPod MAC + PC



# Votre téléphone résidentiel devient mobile.

Dès demain

Découvrez l'approche tout à fait nouvelle de Cité Fido<sup>MC</sup> qui vous offre les appels locaux illimités, en tout temps, dans la grande région de Montréal, pour seulement 45 \$ par mois.

Ce n'est pas tout. Les tarifs interurbains, ainsi que les services de Messagerie vocale et d'Afficheur, peuvent être aussi abordables, sinon plus, que ceux de votre service résidentiel actuel. Mieux encore : contrairement à votre service résidentiel, Cité Fido est aussi mobile que vous pouvez l'être.



Appels locaux illimités

**45 \$** par mois

Frais d'accès au réseau de 6,95 \$ compris



Un large éventail d'appareils dont le Motorola V400.

**Cité** | **fido**

Service résidentiel et mobile<sup>MC</sup>

Pour vous abonner, faites le **1 888 481-FIDO** ou visitez [citefido.ca](http://citefido.ca). Pour mettre nos prix à l'épreuve, visitez [duelfido.ca](http://duelfido.ca).

Les appels locaux sont illimités dans la zone Cité. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans la zone Cité. Des frais de gestion de 50 \$ s'appliquent à l'activation. Des frais de 25 \$ par mois pour le service d'appel d'urgence 911 s'appliquent. Sujet à la Politique d'utilisation équitable de Fido. Détails en magasin. Cité Fido et la signature Cité Fido, Service résidentiel et mobile, sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

**fido LES MAGASINS**

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



vision mondiale

soutien au patient

# EXCELLENT partenariat

Journée mondiale de la MPOC, 17 novembre 2004

Sensibilisation à la  
maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)



# Une vingtaine de villes mécontentes des services offerts par la SQ

CAROLINE TOUZIN

Une majorité de municipalités québécoises qui ont aboli leur corps de police pour confier la surveillance de leur territoire à la Sûreté du Québec (SQ) sont mécontentes de la qualité des services qu'elles reçoivent depuis.

C'est du moins ce que prétend Paul Masse, le vice-président de la Commission politique, justice et sécurité publique de l'Union des municipalités du Québec. Face à cette grogne qu'il sent monter depuis trois ans, dans le cadre de la réforme de la carte policière en 2001, M. Masse a décidé conjointement avec le controversé maire d'Huntingdon, Stéphane Gendron, d'organiser un forum sur le sujet le 26 novembre, a appris *La Presse*.

Déjà, une vingtaine de municipalités dispersées dans la province ont accepté l'invitation des deux maires (M. Masse est aussi maire de Waterloo). Ils croient qu'une vingtaine d'autres pourraient se joindre au groupe puisque les inscriptions au forum ne sont pas terminées.

Rappelons que 44 corps policiers municipaux ont été abolis depuis 2001 puisque les municipalités de moins de 50000 habitants ont été libérées par la réforme de l'obligation d'avoir leur propre corps de police.

Les municipalités voudraient avoir davantage leur mot à dire dans les négociations des ententes en vue d'accueillir la SQ chez elles car, à l'heure actuelle, c'est l'ensemble des MRC qui négocient pour ces municipalités avec la SQ et le ministère de la Sécurité publique.

À ce jour, seulement 16 des 84 MRC concernées ont conclu une entente. En attendant que les négociations débloquent, la SQ patrouille quand même toutes ces MRC.

Martial Lévesque, président du comité de sécurité publique de la MRC des Sept-Rivières et conseiller municipal de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, a l'impression d'être dans un cul-de-sac. Comme plusieurs autres élus interrogés par *La Presse*, M. Lévesque déplore la diminution du nombre de patrouil-

les dans sa ville depuis l'abolition de son corps policier. Au départ, M. Lévesque a cru que sa ville ferait des économies importantes puisque les services de la Sûreté du Québec coûtent un maximum de 30 cents par 100 \$ de la richesse foncière de la municipalité, soit 80 % des coûts réels d'un corps de police. Il avait négligé le fait que cette richesse foncière pouvait subir une augmentation substantielle. « On va devoir payer environ 150 000 \$ de plus parce que l'aluminerie Alouette va s'installer chez nous, mais on n'aura pas plus de policiers », déplore-t-il.

Cette situation commune à plusieurs autres municipalités n'émeut ni le ministère de la Sécurité publique ni la Fédération des policiers municipaux du Québec, mais pour des raisons bien différentes.

« Les villes ont choisi l'économie plutôt que le service. Finalement, elles se rendent compte qu'elles paient pour patrouiller les rangs situés en périphérie », affirme Denis Côté, président de la Fédération

des policiers municipaux du Québec. En 2001, sa fédération avait suggéré que seules les villes de 30 000 habitants ou moins puissent abolir leur corps de police. Ainsi, des villes comme Shawinigan ou Drummondville n'auraient pas fait le choix d'être patrouillées par la SQ.

Des compromis doivent accompagner le choix économique, croit pour sa part Richard Poirier, conseiller à la direction de l'organisation et des pratiques policières au ministère de la Sécurité publique. « C'est évident que si les villes voulaient faire faire la même chose à la SQ qu'à leur corps de police local, elles étaient bien mieux de le garder », dit-il.

Par exemple, la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, économise 1 million de dollars par année en utilisant les services de la SQ. Toutefois, son maire, Laurent Paquette, fait face à la grogne de sa population qui se plaint que la police est moins visible qu'avant. De plus, M. Paquette

voudrait que l'entente avec la SQ, toujours pas signée dans sa MRC, prenne en considération des particularités locales, notamment que sa population augmente considérablement les fins de semaine. Les effectifs policiers devraient s'accroître aussi, croit-il. L'entente générale ne permet pourtant pas ce genre de flexibilité en fonction des besoins de chaque ville.

Autre municipalité insatisfaite, Huntingdon proposera dès ce soir des solutions musclées à sa population dans le cadre d'une consultation publique pour faciliter l'application de son couvre-feu destiné à enrayer la délinquance juvénile. Son maire, Stéphane Gendron, veut mettre de la pression sur le ministère de la Sécurité publique en suggérant l'installation de caméras de surveillance, l'embauche de gardiens de sécurité et l'ouverture d'un poste de quartier de la SQ à Huntingdon. Lors du dernier conseil municipal au début du mois de novembre, cette dernière proposition a été adoptée à l'unanimité.

**Obligations d'épargne du Canada  
un excellent mode d'épargne. c'est garanti.**

Il arrive souvent que les enfants n'apprécient pas dans l'immédiat les cadeaux reçus sous la forme d'Obligations d'épargne du Canada, à moins d'être ravis d'admiration devant l'attrait irrésistible de l'emballage.



Vous êtes à la recherche d'un cadeau qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt? Optez pour les Obligations d'épargne du Canada. C'est le genre de cadeau qui ne cesse de fructifier. Achetez-en auprès de votre institution bancaire ou financière, ou commandez-en directement. N'oubliez surtout pas de réclamer une carte-cadeau gratuite afin de faire savoir à un être cher qu'il recevra sous peu un cadeau du Canada.

Pour tout achat direct, rendez-vous au [www.oec.gc.ca](http://www.oec.gc.ca) ou composez 1 888 773-9999.

Canada

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## La place du Québec



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

À la suite du décès de Yasser Arafat, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a fait parvenir une lettre au président intérimaire de l'Autorité palestinienne : « C'est avec tristesse que les Québécoises et les Québécois ont appris... » On imagine l'émotion de Rawhi Fatouh lorsqu'il a pris connaissance de ce message...

Pourquoi le premier ministre du Québec sentait-il le besoin d'ajouter à la déclaration presque identique publiée le même jour par le premier ministre du Canada, Paul Martin ? S'agissait-il d'un élément de plus dans la stratégie de son gouvernement, qui veut être « omniprésent dans le monde » (selon une résolution qui sera étudiée au prochain congrès libéral) ?

La lettre de condoléances de M. Charest n'était pas un précédent, loin de là. N'empêche, il est étonnant de voir un premier ministre

**Les Québécois n'ont aucune raison de se plaindre de la manière dont le gouvernement canadien défend leurs intérêts dans le monde.**

fédéraliste jouer ainsi au pseudo-chef d'État. Étonnant aussi de voir l'importance qu'accorde le gouvernement Charest au rehaussement de la participation du gouvernement du Québec dans les instances internationales.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, voudrait conclure avec le fédéral une entente accordant au Québec un rôle accru dans les négociations internationales menées par le Canada, de même qu'un droit de parole autonome à certaines tribunes internationales. En plus d'avoir un statut particulier dans les institutions de la francophonie, le gouvernement du Québec rêve de pouvoir parler « en son nom propre » partout où des questions relevant de sa compétence sont abordées.

En cette matière, les libéraux sont fidèles à leur héritage : il y a presque 40 ans, le ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, formulait la doctrine qui allait porter son nom, selon laquelle le Québec était en droit de conclure des en-

tentes avec d'autres États dans les matières relevant de ses compétences. Depuis, le Québec a beaucoup accru son activité à l'international. Les libéraux prétendent que « le mouvement doit s'intensifier ». Cela n'est pas évident du tout. C'est même illogique, quand on considère que les mêmes libéraux ne cessent de réclamer qu'Ottawa respecte ses champs de compétence.

Les relations internationales sont de juridiction fédérale. Compte tenu de sa culture distincte, il était souhaitable que le Québec puisse tisser des liens étroits avec la France, et jouer un rôle de premier plan au sein de la francophonie. Des ententes ont été conclues à cet égard aussi tôt que 1965. Faut-il maintenant que le gouvernement québécois parle de sa propre voix à l'UNESCO, au Bureau international du travail, à l'Organisation mondiale de la santé, à l'UNICEF... bref partout où on aborde des sujets qui sont en tout ou en partie de juridiction provinciale ? Non.

Les Québécois n'ont aucune raison de se plaindre de la manière dont le gouvernement canadien défend leurs intérêts dans le monde. Par exemple, dans un dossier qui tient particulièrement à cœur au gouvernement du Québec, celui de la diversité culturelle, le Canada a défendu avec conviction et efficacité un point de vue en tout point semblable à celui de Québec. S'il n'y a pas de problème, pourquoi vouloir le régler ?

Plus Québec insiste pour avoir une présence distincte dans les instances internationales, plus il diffuse dans le monde un message d'insatisfaction à l'égard du fédéralisme canadien. Une telle stratégie coule de source pour un souverainiste. D'un point de vue fédéraliste, c'est une politique carrément néfaste. De plus, on court le risque d'étioler l'influence réelle dont jouissent les Québécois sur la politique étrangère du Canada au profit d'une visibilité autonome... mais sans effet.

MM. Charest et Pelletier feraient mieux de s'inspirer du « livre beige » de Claude Ryan que de la doctrine Gérin-Lajoie. Dans cette proposition de réforme constitutionnelle publiée en 1980, le Parti libéral affirmait sans ambages la compétence exclusive du gouvernement du Canada en matière de politique étrangère : « Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, cette compétence ne saurait être partagée. » L'influence des provinces devait se faire sentir au sein des délégations canadiennes, et non à l'extérieur d'elles. Voilà une position qui, à notre avis, est plus conforme à l'esprit du fédéralisme canadien que celle du gouvernement Charest.

## Les sanglots longs



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Le film *Nouvelle-France*, si attendu, si coûteux, théoriquement si plein de promesses, est une grande déception. Cela ne l'empêchera probablement pas de faire recette, ce qui alimentera l'étonnante poussée du cinéma québécois sur son propre territoire depuis trois ans : on en sera en 2004 à 14 % du box office, en effet, ce qui est certainement une heureuse nouvelle.

Mais la dernière oeuvre de Jean Beaudin, pourtant un grand artisan

**« Nouvelle-France » a raté l'occasion de raconter quelque chose au sujet de nous et de notre passé.**

du septième art, n'en est pas moins un rendez-vous manqué. Avec le cinéma. Ainsi qu'avec la petite et la grande Histoire.

La saga, coproduite par le Canada, la France et le Royaume-Uni, a englouti un budget record de plus de 30 millions et conscrit de telles vedettes que Gérard Depardieu et Céline Dion (pour la chanson-thème). Elle sera projetée, dès vendredi, sur 80 écrans à travers le Québec.

Les critiques de cinéma évalu-

ront l'aspect artistique de l'affaire. Et souligneront sûrement la prévisibilité du scénario. Le classicisme de la facture du film. Les innombrables et impératifs appels aux sanglots longs lancés avec force violons et regards de biche de Noémie Godin-Vigneau — par ailleurs excellente.

Néanmoins, il existe une telle chose que le droit au mélodrame, ainsi qu'un public pour le goûter. Plus triste est l'occasion ratée de raconter quelque chose au sujet de nous et de notre passé.

La petite histoire qu'on évoque dans *Nouvelle-France* n'a aucune consistance, aucune vérité, aucune profondeur, toutes évacuées au profit de mille clichés exaspérants. De la sournoise punaise de sacristie au curé torturé par la chair. Du méchant Anglais au bon sauvage... Voltaire conseille d'ailleurs à notre héros *canayen* d'aller, en passant, raconter ses amitiés autochtones à Jean-Jacques Rousseau, ce qui parvient à nous arracher un sourire ! Bref, dans la description de l'époque et du quotidien des petites gens, *Séraphin* (Charles Binamé, 2002), qui était également un assez lourd mélodrame, avait fait beaucoup mieux.

La grande Histoire n'est pas mieux servie.

Qu'on ne refasse pas la bataille des plaines d'Abraham, passe encore : il y aurait sans doute fallu trop de moyens. Mais la mise en situation historique aussi fantomatique, aussi cliché, aussi peu étoffée, aussi peu collée au réel que le reste de cette monumentale production.

Au total : aujourd'hui comme hier, hélas ! l'histoire de la Nouvelle-France reste à être tournée.

## COLIN POWELL DÉMISSIONNE



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## Le monde selon Condi Rice

Pour cette universitaire, la défense des intérêts américains prime toute autre considération



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperations.org

Condoleezza Rice vient de recevoir un beau cadeau au lendemain de son cinquantième anniversaire de naissance. Cette intellectuelle noire, issue des classes moyennes de Birmingham, en Alabama, spécialiste de la Russie, réalise sa suprême ambition : diriger la diplomatie américaine. Sa nomination va-t-elle pour autant changer la politique étrangère des États-Unis ? Rien n'est moins certain.

Celle que tous dans le monde de la diplomatie, à Washington comme sur toute la planète, appellent *Condi* a profondément changé depuis une quinzaine d'années. En 1989-1990, lorsqu'elle travaillait pour Bush père à titre de conseillère sur les affaires soviétiques au Conseil national de sécurité, Rice défendait des positions géopolitiques très classiques. L'époque avait beau être exceptionnelle — l'empire soviétique s'était effondré, la communauté internationale venait de redonner à l'ONU un rôle vital dans la première guerre du Golfe — Rice n'était guère impressionnée. Cette universitaire a été formée à l'école réaliste à la Kissinger où la défense des intérêts américains prime toute autre considération. Certes, l'Union soviétique était morte, mais les grandes puissances, et la nouvelle Russie en était tou-

**Les prochains mois diront si M<sup>me</sup> Rice était le choix le plus avisé, non pour le président, mais pour les intérêts des États-Unis.**

jours une, restaient une réalité du système international et la politique étrangère se bâtissait autour d'elles. Il n'y avait pas de place ici pour les sentiments, encore moins pour les projets de réformes du monde.

## Le choc du 11 septembre

Pendant la présidence démocrate, Condoleezza Rice ne modifie pas sa lecture des grandes évolutions internationales. Au contraire, elle en rajoute. Recrutée en 1999 par George W. Bush pour étoffer son équipe de conseillers en politique étrangère, Rice revient à la charge et démolit les positions plutôt idéalistes de Bill Clinton. Elle s'oppose à la Cour pénale internationale et ridiculise les engagements américains en faveur du maintien de la paix en Bosnie. « On n'a pas besoin d'envoyer la 87<sup>e</sup> aéroportée pour accompagner des enfants à l'école », lancera-t-elle avec mépris.

Elle se moque ouvertement des efforts de l'administration démocrate pour détendre les liens avec la Russie et préconise de relancer la politique de « quarantaine et d'endiguement » des années de guerre froide envers le pouvoir en place à Moscou. Selon elle, la Russie demeure la seule puissance en position de remettre en cause le leadership américain qui s'affirme alors. Nommée conseillère à la sécurité nationale en

janvier 2001 après la victoire de Bush, elle va défendre ses idées jusqu'à la veille du 11 septembre alors qu'elle prépare un briefing pour le président sur les grands enjeux géopolitiques, en oubliant totalement la question du terrorisme.

Les attentats contre New York et Washington bouleversent la vision du monde des membres de l'administration. Déjà, ceux qu'on appelle les moralistes, le président en tête, désirent depuis leur arrivée au pouvoir en découder avec le « Mal ». Ils sont freinés par Colin Powell en particulier. Cette fois, le prétexte est tout trouvé pour passer aux actes. En ce jour fatidique, Rice avouera avoir été convertie aux vertus du moralisme en politique étrangère et à la vision de son patron qui consista à profiter du drame pour transformer le monde. Elle est devenue la plus fidèle croyante de la secte Bush.

## Punir la France, pardonner à la Russie

Rice va s'atteler à la tâche et donnera corps à la nouvelle doctrine présidentielle. Celle-ci s'articule autour de trois postulats. Premièrement, puisque le monde est dangereux et que le territoire américain n'est plus invulnérable, les États-Unis doivent être prêts à frapper, d'où la nécessité d'adopter une politique de guerres préventives. Deuxièmement, la meilleure façon de rendre le monde plus sûr est d'y semer la « liberté et la démocratie » et de combattre la prolifération des armes de destruction massive, à coups de bombes si nécessaire. Troisièmement, les règles internationales établies depuis un demi-siècle sont un obstacle à la défense des intérêts américains et à la mise en oeuvre du grand projet de remodelage démocratique. Il est donc impératif pour les États-Unis de s'en détacher. Et si, d'aventure, ceux dans le camp des démocraties qui osaient s'opposer aux certitudes américaines seront traités en ennemis. En mars 2003, au plus fort de l'affrontement diplomatique sur l'Irak entre le camp de la guerre et celui de la paix, Rice résume sans sourcilier la réaction des États-Unis envers ses opposants en une formule aussi lapidaire que désinvolte : Washington allait « punir la France, ignorer l'Allemagne et pardonner à la Russie ».

Condoleezza Rice n'a pas l'intention de changer d'un iota la direction de la politique étrangère américaine au cours des quatre prochaines années. Son association avec George W. Bush lui interdit même d'y penser. Pour ce nouveau « couple présidentiel », la poursuite de la guerre au terrorisme et la promotion de la démocratie nécessitent des convictions morales inébranlables et une vision en noir et blanc de l'avenir de la planète où le gris n'a pas sa place.

Mais, au fait, à un moment où le pouvoir à Moscou est de plus en plus autoritaire, à un moment où, jour après jour, les démocraties quittent une à une la coalition installée en Irak et laissent les États-Unis seuls avec des régimes autoritaires, sinon des dictatures, était-il bien sage de la part de l'« expérimentée » Condoleezza Rice de vouloir « punir les démocraties et pardonner aux dictatures » ? Les prochains mois diront si M<sup>me</sup> Rice était le choix le plus avisé, non pour le président, mais pour les intérêts des États-Unis.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

## Les joies de la démocratie directe



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Il n'est pas fréquent que des citoyens lèvent le nez sur un investissement de 700 millions dans leur municipalité. C'est ce que s'apprête à faire la population de la petite ville de Beaumont, à côté de Lévis, qui s'est mobilisée contre la construction d'un port méthanier dans sa localité.

Le but de cette chronique n'est pas de venir en aide à ce projet, baptisé Rabaska, piloté par Gaz Métropolitain, Gaz de France et Endbridge. La construction d'un port pour le transbordement et le stockage de gaz naturel liquide soulève de nombreuses interrogations quant aux risques pour la sécurité, aux effets environnementaux, aux effets sur la qualité de la vie. Il est évident qu'une telle aventure exige un examen approfondi et ne pourra être approuvé que si des réponses satisfaisantes ont pu être fournies.

Mais justement, et c'est ce qui rend le débat sur le projet Rabaska si inquiétant, c'est que la mobilisation du milieu et la condamnation du projet se sont faites sans que ces réponses aient été fournies. La stratégie du mouvement d'opposition, autour du Groupe Rabat-Joie, a plutôt consisté à tout faire pour tuer le projet dans l'oeuf avant même qu'il puisse être soumis aux nombreux mécanismes d'examen et d'évaluation dont nous nous sommes dotés. Et ce qui est en jeu, c'est le rôle croissant d'une forme de démocratie directe, qui ne respecte pas les règles du jeu d'un débat démocratique civilisé.



Le projet Rabaska consiste à construire un terminal qui serait constamment alimenté par bateau, pour alimenter le Québec en gaz par la mer plutôt que par le gazoduc qui traverse le Canada. Le but, réduire les coûts, assurer la sécurité des approvisionnements en diversifiant les sources, augmenter le potentiel de croissance. Le transport du GNL, qui n'explose pas, est en principe sécuritaire, et Gaz Métro a choisi Beaumont, parce que les conditions de navigation et d'amarrage sont plus sécuritaires, plutôt que le port de Gros-Cacouna, qu'un autre consortium, dirigé par TCPL, a retenu.

Le projet, on s'en doute, a suscité de vives réactions du milieu. D'abord, parce que cette installation industrielle lourde contrevient avec la vocation résidentielle et récréo-touristique du lieu. À ces considérations initiales se sont ensuite greffées des craintes liées aux risques d'une catastrophe et à ses effets pour les populations environnantes. La perspective d'un énorme investissement n'a pas tempéré le mouvement, notamment parce qu'après la phase de la construction, le projet créera peu d'emplois. Le tout sur une toile de fond de campagne électorale remportée par le candidat qui s'opposait au projet.

On comprend très bien les craintes des citoyens. Ce qu'on comprend moins bien, c'est la dynamique du mouvement, très émotif, qui exigeait de Gaz Métropolitain des réponses complètes et immédiates que l'entreprise ne pouvait pas donner avant que ne s'enclenche le processus formel d'examen. Un vacuum qui a permis des abus, notamment le procédé classique qui consiste à recourir à un spécialiste du MIT, dont l'alarmisme, très médiatisé, est loin de faire l'unanimité. Une surenchère qui a tourné au cirque quand le conseil municipal de Lévis, la ville voisine, profitant de l'absence de son maire, a voté une résolution d'opposition au projet dont le simplisme rappelle les assemblées étudiantes.

Oui, il faut poser des questions. Et c'est justement pour cela qu'existent des institutions comme le BAPE, qui posent des questions et exigent des réponses du promoteur, qui écoutent les opposants, qui peuvent juger des arguments et nous éclairer sur la pertinence du projet pour la sécurité énergétique, sur les risques associés à un terminal de GNL, sur le choix du site.



Curieusement, ce sont les chambres de commerce qui ont réagi, sur le tard, à la croisade, non pas pour défendre le projet, mais seulement pour qu'il puisse être évalué de façon rationnelle et qui a mandaté l'ancien président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, pour jouer un rôle de médiateur entre les parties.

Cet incident est inquiétant sur le plan énergétique. Parce qu'il illustre la multiplication des batailles à la pièce, où priment les intérêts immédiats, et qui rendent difficile la recherche du bien commun. Comment, par exemple, dans cet univers des intérêts individuels, poser des gestes pour assurer la sécurité énergétique, par définition collective ? Notre univers énergétique sera de moins en moins gérable. Bataille par bataille, mobilisation par mobilisation, même les éoliennes seront difficiles à construire.

C'est également inquiétant pour la démocratie car, derrière l'apparente noblesse de cette implication citoyenne, se profile quelque chose de moins exemplaire. Car cette façon de dire non sans savoir, malgré ses accents environnementalistes, c'est l'essence même du populisme.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

# Un combat d'avant-garde

## Pour contribuer en son propre nom au combat pour la diversité culturelle, le Québec doit devenir membre associé de l'UNESCO

DANIEL TURP



L'auteur est député péquiste de Mercier à l'Assemblée nationale et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et d'affaires canadiennes.

Je tiens à formuler une revendication qui me semble essentielle dans le contexte du débat sur la diversité culturelle et qui est d'autant plus pertinente que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, paraît avoir reçu du premier ministre Jean Charest le mandat de négocier un accord bilatéral spécial avec Ottawa afin que le Québec puisse avoir un siège à l'UNESCO et y parler en son nom propre.

Je demande au gouvernement du Québec de réclamer, aux fins de véritablement participer aux efforts de promotion et de préservation de la diversité culturelle, un statut de membre associé de l'UNESCO. L'UNESCO admet en son sein non seulement des États membres, mais également des membres associés. Ainsi, le paragraphe II alinéa 3 de l'Acte constitutif de l'UNESCO prévoit que les « territoires ou groupes de territoires qui n'assument pas eux-mêmes la responsabilité de la conduite de leurs relations extérieures peuvent être admis comme membres associés par la Conférence générale à la majorité des deux tiers des membres présents et votants, si cette admission a été demandée, pour le compte de chacun de ces territoires ou groupes de territoires, par l'État membre ou l'autorité, quelle qu'elle soit, qui assume la responsabilité de la conduite de ses relations extérieures ».

**Comme un « territoire »**

Cette disposition peut être interprétée comme permettant au « territoire » du Québec d'être admis, avec l'autorisation du Canada, en qualité de membre associé de l'UNESCO. Le Québec pourrait être ainsi considéré comme un « territoire » au sens de ces articles, comme pourrait l'être également la Catalogne dont les dirigeants partagent d'ailleurs une telle interprétation et envisagent de revendiquer également pour la Catalogne le statut de membre associé de l'UNESCO.

Si le Québec devrait acquérir le statut de membre associé, il pourrait ainsi avoir un véritable droit de participation aux travaux de l'UNESCO, et y détenir autant un droit de parole qu'un droit de vote. S'agissant de la diversité culturelle, la rédaction actuelle de l'avant-projet de Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ne permettrait toutefois pas au Québec, en sa nouvelle qualité de membre associé, de devenir partie à la future Convention, de participer aux travaux de l'Assemblée générale et du Comité intergouvernemental en cette qualité et de présenter de même la candidature d'un expert québécois au Groupe consultatif. Le Québec doit donc chercher à faire apporter une modification au paragraphe



Les premiers ministres Paul Martin et Jean Charest.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

25 alinéa 1 de l'avant-projet pour que celui-ci permette à la fois aux « États membres » et aux « membres associés » de l'UNESCO de ratifier, d'accepter ou d'approuver la Convention ou d'y adhérer.

Pour exercer, comme il l'a fait dans le passé, et comme il doit continuer de le faire, un véritable leadership en la matière, le Québec doit donc revendiquer et obtenir un statut de membre associé à l'UNESCO. Le gouvernement du Québec pourrait d'ailleurs rappeler au premier ministre du Canada, Paul Martin, qu'il a affirmé que, dans les négocia-

**Le gouvernement du Québec devrait rappeler à Paul Martin qu'il a déjà affirmé que, dans les négociations sur la diversité culturelle, il accepterait qu'un ministre du Québec soit à la table et que « ce serait un atout. »**

ciations sur la diversité culturelle, il accepterait qu'un ministre du Québec soit à la table et que « ce serait un atout. » (L'Actualité, 15 avril 2004). Le Canada devrait donc accepter qu'un ministre soit également autour de la table de l'Assemblée générale des États parties et du Comité intergouvernemental de la future Convention sur la protection de la di-

versité des expressions culturelles. Le Québec doit pouvoir participer de façon directe aux travaux de la future convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. Alors que les ministres fédéraux se querellent sur la question de savoir si le Québec peut parler au nom du Canada ou non, le gouvernement du Québec doit aujourd'hui revendiquer le droit de parler de sa propre voix à l'UNESCO et obtenir, à cette fin, le statut de Membre associé de cette institution spécialisée des Nations unies.

Bien que le Parti québécois demeure convaincu que seule l'indépendance nationale garantira au Québec le droit de participer de façon pleine et entière au débat sur la diversité culturelle et à l'ensemble des autres grands débats internationaux, il est disposé à soutenir le gouvernement du Québec dans ses efforts pour obtenir un statut de Membre associé à l'UNESCO et élargir ainsi, comme le proposait la Déclaration concernant la participation du Québec aux forums internationaux traitant d'éducation, de langue, culture et d'identité du 24 mars 1999, « la coalition des peuples, gouvernements et États qui appuient ce combat ».

Le Québec doit ainsi demeurer à l'avant-garde d'un combat qui vise à consacrer la diversité culturelle comme patrimoine commun de l'Humanité. Car il veut enrichir, à sa façon et par la culture québécoise, ce patrimoine commun de l'Humanité.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

### Une extrémiste de droite

Si l'on avait quelque espoir sur l'orientation que prendrait l'administration Bush pour les quatre années à venir, il vient de s'envoler. Rice n'est rien d'autre qu'une extrémiste de droite qui ne connaît du reste du monde que l'idée qu'elle s'en fait, laquelle n'est appuyée par aucun savoir, et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le Moyen-Orient et les pays du golfe Persique. Sa nomination est un désastre pour les relations internationales, rien de moins !

Céline Jalbert

### Attitude syndicale déplorable

Lundi soir, je marche rue Saint-Denis. Arrivé à l'intersection Marie-Anne, mes yeux sont soudainement attirés vers le bas. J'y vois les restants d'un carnaval ou de quelque chose devant s'y apparenter : le sol est jonché de débris. Oh, il y a bien la traditionnelle assiette de carton, le verre de café. Je me penche, je ramasse l'un des débris. « Stoppez la démolition ! » Pardon ? Je regarde, ce sont des autocollants. Des milliers pour être exact. Il y en a partout. L'oeuvre vient de la CSN. Stoppez la démolition ? Minute. Votre attitude de vandales démontre bien toute votre conception du bien public. 99 % des vitrines des commerces privés ont été épargnées. Mais tout autour, ce qui

appartient à la collectivité (lampadaires, parcomètres, etc.) sont placardés d'autocollants. De quel droit décidez-vous qu'il est bien de s'approprier tout ceci ? Parce que ça appartient au public, ça n'appartient donc à personne ? Les finances publiques alors, ça n'appartient à personne ? Il va en coûter une fortune pour arracher et nettoyer tout ça. Ah, mais comme c'est le gouvernement qui va payer, en somme, personne ne paie, personne ne paie vraiment la note de sa propre poche, c'est bien ça ? Dans ma profession, je n'aurai JAMAIS droit à vos avantages « sociaux ». Comment pensez-vous une seule minute vous attirer la sympathie avec vos gestes et vos méthodes de négociation complètement rétrogrades ? Votre mentalité « d'ensemble, on est fort, on peut déplacer des montagnes » est tout aussi nulle que votre insipide « So-so-so... solidarité ! ». Solidarité à prendre possession de tout ce que l'on veut lorsqu'on est en « gang » ? Autrefois, votre attitude m'indifférait. Maintenant, elle m'exaspère. Qu'on me comprenne bien : je n'ai rien contre le principe du syndicat en tant que tel. Mais l'attitude syndicale, elle, je ne suis plus capable.

Paul Bélanger

### Bouger plus et payer plus

Dimanche dernier le gouvernement lançait sa campagne Vas-y... fais-le pour toi !, incitant

les citoyens à passer du salon à l'action et ce, en offrant des occasions de le faire et en améliorant l'accessibilité aux infrastructures de loisirs. Le parc national du mont Saint-Bruno, du réseau Sépaq, a-t-il bien compris le message ? En effet, lundi, on nous annonçait que le parc augmente la qualité des conditions de ski et parallèlement hausse les tarifs de l'abonnement de ski de fond (saison 2004/2005) à 135 \$, soit 35 % de plus que les tarifs de la saison dernière. Avec de telles hausses de coûts, le porte-parole, Vasy, aura beaucoup de travail de conviction à faire pour nous sortir du salon.

Serge Nadeau  
Saint-Bruno

### Pour un CHU Parents-enfant

Le souhait d'une participation du père à toutes les facettes de la venue et de l'éducation d'un enfant devrait porter les instances politiques et administratives, la société civile et les médias à revendiquer une appellation des centres de naissance et des soins à l'enfance adaptée. Pourquoi pas le CHU Parents-enfant. Mon intention n'est pas de porter crédit à la fardeau que les femmes descendent lors de la grossesse, la naissance et l'éducation de l'enfant, mais plutôt d'alléger cette responsabilité par l'inclusion des pères à toutes les activités parentales.

Julien Laplante

## MONDE

## Condoleezza Rice succède à Colin Powell



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Comme prévu, le président George W. Bush a nommé hier Condoleezza Rice secrétaire d'État, en remplacement de Colin Powell qui avait annoncé sa démission la veille.

« Le secrétaire d'État est le visage que l'Amérique présente au monde et, sur celui du D<sup>r</sup> Rice, le monde verra la force, la grâce et la décence de notre pays », a déclaré le président américain lors d'une allocution à la Maison-Blanche.

Bush a également nommé Stephen Hadley conseiller pour la Sécurité nationale en remplacement de Rice, qui occupait cette fonction précédemment. Hadley était jusqu'à présent l'adjoint dévoué de Rice.

En nommant celle qu'il appelle affectueusement « Condi » au département d'État, le président place à la tête de la diplomatie américaine une amie loyale et intime. C'est à ses côtés qu'il a fait l'apprentissage des questions internationales, au temps où il était gouverneur du Texas. Depuis le début de sa présidence, c'est également en sa compagnie que lui et sa femme Laura passent plusieurs week-ends, que ce soit à Camp David ou dans son ranch texan.

« Ces quatre dernières années, je me suis appuyé sur elle pour me conseiller, a dit le président au sujet de Rice. J'ai profité de sa grande expérience et j'ai apprécié son jugement solide et fiable. Je suis heureux qu'elle ait accepté de servir dans mon gouvernement. »

À Washington, la nomination de Rice est interprétée comme un signe de la détermination du président à con-

solider son emprise sur la diplomatie américaine. Le choix ne fait pas l'unanimité, même chez les républicains.

« Tout le monde va tenir le même langage, parler des mêmes choses », a déclaré Lawrence Eagleburger, qui a servi comme secrétaire d'État sous George Bush père.

« Dans la mesure où Colin Powell a exercé une influence, cette influence sera beaucoup moins grande dans les nouvelles circonstances, a ajouté Eagleburger au cours d'une entrevue à la chaîne de télévision CNN. Ce n'est pas que je déteste Condoleezza Rice. Cependant, elle n'est pas à la hauteur de l'emploi. »

En tant que conseillère pour la sécurité nationale, Rice était censée arbitrer les conflits entre les gros canons de l'administration Bush, les Powell, Donald Rumsfeld et Dick Cheney. S'il faut croire la rumeur, elle se serait souvent inclinée devant les « faucons », laissant le secrétaire d'État démissionnaire isolé.

Hier, Rice a néanmoins rendu hommage à Powell, qui était pour elle « un grand ami et un mentor ». Né le 14 novembre 1954 dans l'Alabama

**« Le secrétaire d'État est le visage que l'Amérique présente au monde et, sur celui du D<sup>r</sup> Rice, le monde verra la force, la grâce et la décence de notre pays », a déclaré le président Bush.**

ségrégationniste, cette fille de pasteur deviendrait la première femme noire à diriger le département d'État, poursuivant ainsi sa trajectoire de surdouée.

Elle n'a jamais caché son admiration pour son patron. « Sous votre direction, l'Amérique mène et gagne la guerre contre le terrorisme », a-t-elle dit hier à l'adresse du président. « Vous avez réuni de grandes coalitions



PHOTO AP

Condoleezza Rice, amie personnelle du président George W. Bush, a été nommée hier à la tête de la diplomatie américaine.

qui ont libéré des millions de personnes, des coalitions qui aident aujourd'hui les Irakiens et les Afghans à bâtir des démocraties dans le monde musulman. »

Or la CIA avait mis en garde la Maison-Blanche dès 2002 contre la véracité de cette information. Face à la controverse soulevée par cette révélation, Stephen Hadley, l'adjoint de Rice, avait pris la responsabilité de l'« erreur ».

Rice a également été mise en cause par l'ancien responsable de l'antiterrorisme à la Maison-Blanche, Richard Clark, qui lui a reproché d'avoir négligé la menace posée par Al-Qaeda avant les attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Réélu pour un second mandat de quatre ans, le président Bush devrait procéder à d'autres nominations au cours des prochains jours. Six membres de son administration ont déjà annoncé leur démission depuis sa réélection; seulement trois ont été remplacés, dont le secrétaire à l'Éducation Rod Paige à qui succède Margaret Spellings. Cette dernière était conseillère du chef de la Maison-

## Côte-d'Ivoire: Gbagbo prend acte des sanctions de l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE

ABIDJAN — Le président ivoirien Laurent Gbagbo a pris acte des sanctions votées la veille par l'ONU

contre la Côte-d'Ivoire et a assuré l'ONU qu'il ne « fera rien pour entraver le processus de paix », a déclaré hier le porte-parole de la présidence ivoirienne, Désiré Tagro, à la télévision nationale.

« Le président de la République prend acte de cette résolution et assure les Nations unies, tous les États

membres de cette organisation et les amis de la Côte-d'Ivoire qu'il ne fera rien en ce qui le concerne pour entraver le processus de paix pour lequel le peuple de Côte-d'Ivoire a consenti d'énormes sacrifices », a déclaré M. Tagro.

Soulignant que cette résolution s'adressait « aussi bien aux autorités

constitutionnelles qu'à la rébellion », le président Laurent Gbagbo a invité l'ONU « à appliquer cette résolution avec la même rigueur aux rebelles et à démarrer immédiatement l'opération de désarmement qui était prévue par les accords de Linas-Marcoussis », a poursuivi le porte-parole présidentiel.

Aux termes de ces accords le désarmement aurait dû commencer « au plus tard le 15 octobre ». Les rebelles ont refusé de désarmer arguant que les réformes politiques prévues par les accords n'étaient pas votées.

Le chef de la rébellion nordiste de Côte-d'Ivoire, Guillaume Soro, s'est pour sa part félicité de l'embargo onusien, insistant sur le fait que les Forces nouvelles qu'il dirige étaient les « bons élèves » des accords de paix de Marcoussis et d'Accra. M. Soro aurait souhaité « une condamnation plus forte » du régime de Laurent Gbagbo dont il demande toujours le départ du pouvoir.

**MINI D'OCCASIONS**

**2003 MINI COOPER**  
ROUGE CHILI, TISSU ROUGE, BOÎTE AUTOMATIQUE AVEC STEPTRONIC, GROUPE PREMIUM, SEULEMENT 24 900 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER

**DÉMONSTRATEURS ET VOITURES DE COURTOISIE**

**2004 MINI COOPER S**  
JAUNE LIMPIDE, CUIRETTE NOIRE, BOÎTE MANUELLE À 6 RAPPORTS, GROUPE PREMIUM 1350 KM

**2004 MINI COOPER**  
BLEU INDIVIDUEL, CUIRETTE NOIRE, BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS, GROUPE III 2850KM

**2004 MINI COOPER**  
OR MASSIF MÉTALLISÉ, CUIRETTE NOIRE, BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS, SIÈGES CHAUFFANTS, 7 350 KM

**2004 MINI COOPER**  
ROUGE CHILI, TISSU INDIVIDUEL, BOÎTE AUTOMATIQUE AVEC STEPTRONIC, GROUPE PREMIUM, DÉTECTEUR DE PLUIE, 6 950 KM

**PRIX EXCEPTIONNEL SUR TOUS LES MODÈLES 2004 EN STOCK. IL NE RESTE QUE 2 2004 COOPER ET 3 2004 COOPER S EN STOCK.**

**MINI Mont-Royal**  
Une division de BMW Canbec 4220, boul. Saint-Laurent (angle Rachel)  
(514) 289-MINI (289-6464)  
www.minimontroyal.com

**OMEGA** Voici le révolutionnaire fauteuil de massage OMEGA. Tout comme si vous aviez votre massothérapeute à domicile

**FATIGUÉ STRESSÉ MAUX DE DOS RELAXEZ !**

Prenez rendez-vous pour une démonstration personnalisée

- Massage Shiatsu
- Balayage (scanning) automatique pour un massage personnalisé
- Massage des pieds et des jambes
- Massage intense du bas du dos et de la région sciatique
- Extraordinaire technologie du massage à air

Un INVESTISSEMENT pour votre santé...

Reservez dès maintenant pour Noël

Confort Global

**BOUTIQUE CONFORT-SANTÉ GLOBAL** 667, chemin du Bord-du-Lac Dorval,  
(514) 633-1393 www.omegamassagecanada.com 1 888 879-9082



**VACANCES VOYAGE LE SAMEDI**

**VACANCES VOYAGE** VELO DE MONTAGNE LES 10 MEILLEURS STATIONS

CE SAMEDI DANS LA PRESSE LE HONDURAS

3272389A

**BURTON SNOWBOARDS** **SHARKS** **O'BRIEN** **HO**

HIVER-ÉTÉ

SNOWBOARD • WAKEBOARD • PARASKI

**TOUT POUR L'HIVER ET TOUJOURS LE MEILLEUR SERVICE.**

30% à 70% STOCK 2003-2004

30% à 50% SUR STOCK D'ÉTÉ

HYPERLITE HO O'BRIEN

INFORMEZ-VOUS SUR NOS COURS DE CERF-VOLANT D'HIVER.

313, boul. Cartier, Laval • 450-663-5543 • 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15 Jusqu'au 30 novembre 2004

**789 \$ Berlin**

Nos plus petits prix sont sur [www.airfrance.ca](http://www.airfrance.ca)

Tarif soumis à certaines conditions. Taxes en sus. Détails sur [www.airfrance.ca](http://www.airfrance.ca)

**AIR FRANCE**

# Les islamistes vont boycotter la présidentielle palestinienne

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA – Le Hamas et le Jihad islamique radical ont lancé un pavé dans la mare en annonçant hier au nouveau chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas, qu'ils boycotteraient l'élection présidentielle prévue le 9 janvier.

« L'élection présidentielle est illégale », a affirmé Mahmoud Zahar, un des chefs de ce mouvement radical palestinien dans la bande de Gaza, avant sa rencontre à Gaza avec M. Abbas. « Cette élection est un prolongement du processus d'Oslo qui a déjà échoué et qui est fini », a-t-il ajouté, en référence aux Accords d'Oslo signés en 1993 sur l'autonomie palestinienne.

Un porte-parole du Jihad islamique, Nafed Azzam, a de son côté affirmé que son organisation boycotterait également ce scrutin, « car le président palestinien élu engagera fatalement un dialogue avec les États-Unis et Israël, que nous rejetons ».

Ce faisant, les deux mouvements islamistes augmentent en fait les chances de Mahmoud Abbas de succéder à Yasser Arafat, décédé le 11 novembre, qui avait remporté la première et unique présidentielle palestinienne en 1996.

Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé proche du Fatah, la principale composante de l'OLP, ont cependant exprimé leur hostilité à M. Abbas.

« Nous avons décidé d'appuyer la candidature de Marwan Barg-

houthi », chef du Fatah en Cisjordanie, incarcéré en Israël à perpétuité pour meurtres, a indiqué un porte-parole des Brigades sous le couvert de l'anonymat.

M. Abbas devait aussi rencontrer hier les chefs de mouvements d'opposition comme le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP).

Dans la matinée, il s'était entretenu avec une délégation du Fatah, mouvement qui doit en principe le désigner prochainement comme son candidat à la présidentielle.

Le début des entretiens à Gaza de M. Abbas avec les divers mouvements palestiniens dimanche a été marqué par une fusillade qui

a fait deux morts. Mais les proches de M. Abbas ont estimé qu'il ne s'agissait pas d'une tentative d'assassinat contre sa personne.

Mohammad Dahlane, considéré comme « l'homme fort » dans la bande de Gaza, et qui soutient M. Abbas, a affirmé que cette fusillade devrait inciter à régler la crise dans le domaine de la sécurité qui affecte les territoires palestiniens.

« Seul Abou Mazen (nom de guerre de Mahmoud Abbas) peut servir de passerelle entre le passé, le présent et le futur », a affirmé M. Dahlane aux journalistes.

« L'incident qui s'est produit dimanche à Gaza va pousser la direction palestinienne à prendre des mesures le plus vite possible

pour faire respecter la loi. Mais nous ne pouvons pas imposer une solution en pressant sur un bouton », a prévenu M. Dahlane.

Un haut responsable des services palestiniens de sécurité a estimé que l'Autorité palestinienne ne pourrait pas désarmer la myriade de mouvements durant les huit semaines précédant les élections.

« Le seul moyen est d'exercer des pressions publiques sur ces groupes, mais je ne pense pas que nous disposions de suffisamment de temps d'ici aux prochaines élections », a également déclaré M. Dahlane.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a pour sa part indiqué hier qu'il pourrait envisager de coordonner le retrait israélien prévu de la bande de Gaza avec la nouvelle direction palestinienne, si celle-ci se montre déterminée à lutter contre les groupes armés.

« Si, avec le temps, nous constatons que la nouvelle direction palestinienne est prête à lutter contre le terrorisme, nous pourrions peut-être conclure un accord de coordination sécuritaire à propos des territoires qui doivent être évacués », a déclaré M. Sharon.

**TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin

## EXPRIMEZ VOTRE ECHOÏSME.

Faites partie de la communauté echoïste, visitez [echoiste.ca](http://echoiste.ca)

2005 ECHO HATCHBACK CE

**159\$** PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 1 009 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

**0\$** 1<sup>RE</sup> MENSUALITÉ\*  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*  
LOCATION 60 MOIS

À L'ACHAT  
À PARTIR DE **12 995\$\*** | CRÉDIT À L'ACHAT  
ÉQUIVALANT À  
1 MENSUALITÉ  
DE LOCATION\*\*

PRIX  
**ENERGUIDE** MEILLEUR VÉHICULE ÉCONÉRGÉTIQUE  
2004 DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

VILLE : 6,7 L/100 km<sup>†</sup>  
ROUTE : 5,2 L/100 km<sup>†</sup>

ACCÈS **TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. **Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)**

**TOYOTA SERVICES FINANCIERS** **PEA** **1 000\$ de remise\*\***  
Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offre de location au détail valable sur les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 987,74 \$ (taxes incluses) pour l'Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA). •• Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. \* PDSF pour les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE

# ÉCONOMISEZ

L'ÉQUIVALENT DE LA

# TPS ET DE LA TVQ

À L'ACHAT D'UN MODÈLE 2004 SÉLECTIONNÉ.\*

(IL N'Y A QUE DEUX CHOSES DE SÛRES DANS LA VIE. ET ON SE CHARGE DE L'UNE D'ELLES: LES TAXES.)

## CHRYSLER: PT CRUISER



LOUEZ À

# 249\$<sup>†</sup>

par mois. Location de 48 mois.  
Comptant initial de 3848\$ ou  
échange équivalent.

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT  
DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

### CHRYSLER PT CRUISER 2004

- Moteur de 2,4 L à DACT, 16 soupapes
- Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Télédéverrouillage • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Régulateur de vitesse • Console au plancher pleine longueur • Glaces à écran solaire, teinte foncée, à filtre UV • Antidémarrage Sentry Key<sup>MD</sup>

## JEEP: LIBERTY



LOUEZ À

# 279\$<sup>†</sup>

par mois. Location de 48 mois.  
Comptant initial de 3728\$ ou  
échange équivalent.

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT  
DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

### JEEP LIBERTY ROCKY MOUNTAIN 2004

- Moteur V6 PowerTech de 3,7 L • Transmission automatique à 4 vitesses • Système 4 roues motrices en prise temporaire Command-Trac<sup>MD</sup> • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Rétroviseurs repliables à commande électrique • Glaces à écran solaire, teinte foncée • Pneus tout terrain de 16 po • Télédéverrouillage • Antidémarrage Sentry Key<sup>MD</sup>

## CHRYSLER: PACIFICA



LOUEZ À

# 399\$<sup>†</sup>

par mois. Location de 39 mois.  
Comptant initial de 3900\$ ou  
échange équivalent.

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT  
DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

### CHRYSLER PACIFICA 2004

- Moteur V6 de 250 chevaux • Trois rangées de sièges pouvant accueillir 6 personnes • Suspension indépendante aux quatre roues d'inspiration allemande, multibras • Volant gainé de cuir avec commandes audio intégrées • Système Infinity<sup>MD</sup> numérique à 6 canaux avec radio AM/FM, lecteur de CD, 7 haut-parleurs et amplificateur de 200 watts • Climatiseur avec commande automatique de température bizona et filtre à air • Transmission intégrale

## DODGE: DURANGO



LOUEZ À

# 379\$<sup>†</sup>

par mois. Location de 48 mois.  
Comptant initial de 4889\$ ou  
échange équivalent.

OPTION 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT  
DISPONIBLE. 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

### DODGE DURANGO SLT 2004

- Moteur HEMI<sup>MD</sup> V8 de 5,7 L, 335 chevaux
- Transmission automatique à 5 vitesses • Climatiseur à l'avant et à l'arrière • Ensemble plaques de protection
- Ensemble attelage de remorque • Système antipatinage
- Boîte de transfert à sélection électrique, 2 vitesses
- Pneus tout terrain de 17 po • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédéverrouillage • Radio AM/FM avec lecteur CD
- Antidémarrage Sentry Key<sup>MD</sup>

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE OU DAIMLERCHRYSLER.CA.

Services financiers Chrysler

\* L'offre de rabais correspondant au montant des taxes de vente inclut les taxes applicables et correspond à 15,025 % du prix de vente négocié après déduction du transport et de la taxe sur le climatiseur. Ce rabais sera déduit du prix d'achat final comprenant les frais de transport (1200\$), les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Régistre, les autres taxes applicables et les frais du concessionnaire. Le rabais ne s'applique pas à la Dodge SX 2.0 2004, au Dodge Ram HD Diesel 2004, au Dodge Ram SPT-10 et à tous les modèles Sprinter, et est limité à 7% sur la Dodge Viper. † Tarifs mensuels établis pour 39 mois pour la Chrysler Pacifica 2004 avec l'ensemble 26M, pour 48 mois pour le Dodge Durango SLT 2004 avec l'ensemble 28E et pour le Jeep Liberty Sport Rocky Mountain 2004 avec l'ensemble 28F + GEG + WDR + TSN (ghares antibrouillards et barres latérales en option). Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Avoir un permis de conduire valide. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 66 000 km (81 600 km / 48 mois) au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler. Services financiers Chrysler est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Régistre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs 2004 sélectionnés en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire doit avoir commandé ou échangé un véhicule. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. MD: Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sup>MD</sup> • Dodge du Québec

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES